



Tardif à la retraite

• Le Canadien repêche Jean Hamel

Nouvelle saison dans la Ligue nationale de hockey

Le chiffre magique: 5

D 1, D 3

la tribune

74^e ANNÉE — No 192 — 28 PAGES — 4 CAHIERS

— SHERBROOKE, MARDI 4 OCTOBRE 1983 —

(SAMEDI 60^e) 40^e
Livraison à domicile
\$2.25 par semaine

□ Divers autres moyens de pression utilisés

Pas de contraventions des agents de la SQ



(Photo, Le Magazine de la SQ)

Dans la région, les représentants syndicaux ont confirmé que les moyens de pression étaient appliqués depuis minuit.

■ MONTREAL (PC) — Les policiers de la Sûreté du Québec n'émettront plus de contraventions pour excès de vitesse et utiliseront divers autres moyens de pression afin de protester contre une pratique de l'administration qui consiste à rappeler au travail des officiers malades.

Selon M. Raymond Richard, président du syndicat des policiers, ces tactiques pourraient faire perdre plus de 125,000 \$ par jour au Conseil du trésor du Québec.

M. Richard prévoit que le travail de bureau s'en trouvera ralenti, et souligne que plusieurs infractions mineures au code de

□ Québec perdrait 125,000 \$ par jour

la route ne seront plus punies d'une contravention, pour la durée des mesures de pression.

Le président du syndicat affirme que la direction force les policiers qui utilisent les jours de congé de maladie auxquels ils ont droit — 15 par année — par suite de maladie ou blessure, à retourner au travail.

Ce dernier ajoute que dans les

cas où les employés ne peuvent remplir leurs fonctions habituelles, on les assigne à des tâches moins exigeantes.

Selon M. Richard, qui précise que le syndicat ne s'oppose pas à ce que des officiers retournent volontairement au travail, la clause de leur contrat qui oblige les policiers malades à demeurer disponibles sur demande

pendant leurs heures de travail habituelles est suffisante pour empêcher tout abus des congés de maladie.

Quelque 20 policiers auraient été contraints de retourner au travail depuis la signature du contrat en 1969, a laissé savoir M. Richard.

Le porte-parole de l'administration de la SQ s'est refusé à tout commentaire.

Le représentant syndical des agents de la SQ dans le district de l'Estrie, M. Dary Laflamme, a confirmé que les policiers provinciaux avaient commencé à minuit à engager des moyens de pression comme les autres agents du Québec.

□ Selon un sondage réalisé du 19 au 26 septembre

53% des Québécois pensent que Bourassa ferait un meilleur chef

MONTREAL (PC) — La majorité des Québécois (53 pour cent) sont d'avis que l'ancien premier ministre Robert Bourassa ferait un meilleur chef que les candidats Daniel Johnson (20,2 pour cent) et Pierre Paradis (cinq pour cent). Mais ils sont presque nombreux (43,3 pour cent) à croire que la candidature de M. Raymond Garneau eût été souhaitable.

Ces conclusions ressortent d'un sondage réalisé du 19 au 26 septembre par Jean Jolicoeur et Associés, avec la collaboration technique de la firme SEGMA. Il a été effectué par le compte du quotidien montréalais Le Devoir, du réseau de télévision Radio-Québec et de la station radiophonique montréalaise de langue anglaise CJAD.

Cette enquête d'opinion publique portait essentiellement sur les lea-

derships du PLQ, du Parti québécois et du Parti libéral du Canada, ainsi que sur les intentions de vote des Québécois aux niveaux fédéral et provincial.

Ryan

Dans l'éventualité d'une victoire de M. Bourassa au congrès de leadership du PLQ qui doit avoir lieu dans quelques jours à Québec, il y a autant de gens — 43 pour cent contre 41 pour cent — qui jugent que l'ex-chef du parti, M. Claude Ryan, devrait tirer sa révérence et quitter le PLQ.

Les réponses obtenues permettent de constater que la notoriété de M. Bourassa, contrairement à celle de M. Daniel Johnson, tient à son parti et en provient.

De ceux qui ont indiqué leur intention de voter en faveur du PLQ aux prochaines élections, 82 pour cent sont favorables à la candidature de M. Bourassa et 18 seulement à celle de M. Johnson qui recueille, par ailleurs, l'appui de 52 pour cent de ceux qui entendent voter pour le PQ.

Les résultats du sondage confirment la mauvaise humeur des Québécois, dont les deux-tiers estiment que ça va mal au Canada. Ils sont plus ou moins satisfaits du gouvernement Trudeau (45 pour cent) et très peu du gouvernement Lévesque (17 pour cent). Il s'en trouve 25 pour cent qui ne sont satisfaits ni de l'un ni de l'autre.

Lorsque vient le temps d'identifier les causes de la détérioration des rapports entre Ottawa et Québec, 45 pour cent des Québécois soutiennent que les problèmes viennent des hommes politiques en place tandis que 30 pour cent affirment que c'est le système fédéral qui en est la cause.

La prochaine élection du Québec devrait-elle porter sur l'indépendance du Québec?, ont demandé les sondeurs. Cette question a recueilli 76 pour cent de non et seulement 16 pour cent de oui. Les thèmes de la constitution et de l'indépendance trouvent une oreille plus sympathique chez les Québécois de moins de 35 ans et davantage dans la catégorie des 18 à 24 ans.

Explosion au centre-ville de Chicoutimi: un mort

MONTREAL (PC) — Une explosion dans le centre-ville de Chicoutimi a fait un mort lundi soir.

L'explosion est survenue vers 20h, dans un immeuble de quatre logements. Le sinistre, qui a détruit l'édifice, est une perte totale. Les pompiers de Chicoutimi ont été appelés sur les lieux par une alerte générale.

On croyait en fin de soirée que

l'explosion avait été déclenchée par de l'essence, mais l'enquête policière était trop peu avancée pour confirmer cette hypothèse.

La victime de l'explosion a été identifiée comme M. Michel Boisvert, 35 ans, employé dans une résidence pour personnes âgées.

On l'a retrouvé couché sur son lit.

Personne d'autre n'a été blessé.

En mémoire de Fabien Bélanger

□ St-Sébastien revêt le deuil

— textes: A 5, B 2

Robert Bourassa dans Mégantic-Compton?

Aucune intention de faire des commentaires politiques... par respect et par amitié

— Bourassa



SHERBROOKE — L'ex-premier ministre du Québec et aspirant à la succession de Claude Ryan à la direction du Parti libéral du Québec a refusé hier de commenter la possibilité de se présenter candidat dans Mégantic-Compton, à la suite de la mort du député Fabien Bélanger.

"Pour l'instant, je n'ai aucunement l'intention de faire des commentaires politiques de cette nature", a livré M. Robert Bourassa, rejoint en fin de journée dans le comté de Taschereau, où il continue sa tournée auprès des militants.

"Je suis profondément attristé par le décès de M. Bélanger. C'est un homme que je connaissais depuis deux ans, mais que j'ai surtout découvert ces derniers temps. J'ai été fortement impressionné par ses qualités humaines. Aussi, vous comprendrez que dans la situation actuelle, par respect et par amitié pour lui et ses proches, je ne

peux faire d'autres commentaires", a lancé M. Bourassa.

Chose certaine, la mort prématurée de M. Fabien Bélanger forcera le premier ministre René Lévesque à décréter la tenue d'un élection complémentaire dont la date doit être annoncée au plus tard six mois après le tragique départ du député, survenu le 2 octobre.

Il s'agit d'une nouveauté dans la loi. "Avant, le premier ministre n'était tenu à aucun délai. Mais depuis 1980, il doit annoncer la date de l'élection avant six mois", a indiqué un porte-parole du bureau du président des élections, à Québec.

bonne journée!

□ Cols blancs

La Ville refuse d'accorder la "compensation spéciale"

A 3

Hausse de taxe de 15% à Rock-Forest?

A 4

□ Présidence de l'UPA de Sherbrooke

Jacques Blais mise sur son expérience... et Léo Roy, sur sa neutralité antérieure

A 5

□ D'après un architecte

Tragédie de Sainte-Foy: erreur dans les plans

A 7

TEMPÉRATURE—

AVERSES: 18°C.

DEMAIN: NUAGEUX C-6

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTSC-2
- LE CANADAB-6
- DÉCÈSC-8
- FINANCESB-4
- PETITES ANNONCESC-3
- LE QUÉBECA-7
- SPORTSD-1
- VIVRE EN '83C-1



4^e CONCOURS "LES 500 NOMS" de LA TRIBUNE
CHERCHER VOTRE NOM

VOIR PAGE A-3

95360

□ Dans le centre-ville de Sherbrooke, selon une thèse de Marcel Laperle

Rénovations bloquées à cause d'un taux de taxation trop élevé

■ SHERBROOKE — L'apparition de taudis dans un centre-ville comme celui de Sherbrooke pourrait être évitée si la Ville réduisait sa taxation afin de permettre aux propriétaires d'édifices résidentiels de procéder aux rénovations qui s'imposent.

C'est une hypothèse que soulève



Denis Morin

M. Marcel Laperle, assistant de recherche du département de géographie de l'Université de Sherbrooke, par suite d'une thèse qu'il a faite au moment où il était étudiant de maîtrise en géographie.

Selon cette thèse, qui relevait les variations spatiales des valeurs foncières résidentielles à Sherbrooke, c'est-à-dire qui dressait un portrait de la valeur des terrains résidentiels à Sherbrooke, M. Laperle notait, entre autres, que le quartier centre-ville, en deuxième position, juste derrière le quartier nord, en ce qui concerne la valeur des terrains.

Compte tenu du fait qu'une forte évaluation due à la situation d'une résidence au centre-ville, il est apparu à M. Laperle que le taux de taxation pouvait être lourd à supporter pour le propriétaire d'une vieille maison, de sorte que le propriétaire ne pouvait envisager une rénovation adéquate de sa propriété. De là que des maisons puissent aller lentement à l'abandon.

M. Denis Morin, professeur du département de géographie avec qui M. Laperle a mené sa recherche, abonde dans le même sens et il avance l'hypothèse que la ville pourrait réduire ses taxes foncières dans une proportion équivalente aux travaux que pourrait effectuer un propriétaire afin de permettre à celui-ci de maintenir sa construction dans un bon état. "Il ne s'agirait pas d'une perte, à moyen ter-

me, dit M. Morin, puisque l'édifice prendrait ensuite de la valeur et que la taxation serait plus élevée." Le propriétaire d'une maison à logements pourrait ainsi songer à hausser son loyer pour faire face à cette hausse de taxe. Selon les deux hommes, cette mesure serait plus efficace que les programmes gouvernementaux et le centre-ville se régènerait.

Un potentiel commercial

La valeur d'un terrain au centre-ville s'explique par son potentiel commercial et c'est ce qui fait qu'en dépit du déclin de la population vivant dans ce secteur, la valeur des terrains place le quartier au deuxième rang, derrière le quartier nord.

La corollaire de cette situation indique que, pendant que le centre-ville perd ses résidents, les banlieues en gagnent, ce qui fait qu'un certain nombre de personnes s'éloignent du centre-ville, dont ils continuent néanmoins à bénéficier des services qui y sont offerts, mais sans devoir toutefois défrayer le

coût de ces services puisqu'ils n'appartiennent plus à la municipalité. "C'est un peu l'objectif des municipalités régionales de comtés que de faire partager le coût des services d'un ensemble de gens bénéficiant des services publics", note M. Morin.

Mouvement irréversible

L'étude de MM. Laperle et Morin donne aussi lieu à certaines réflexions d'ordre sociologique. Tout d'abord, on constate-t-on que le développement de Sherbrooke, depuis la British American Land Company dans les années 1800, a consacré le fait que le quartier nord abrite le cadre, le patron ou le propriétaire tandis que le sud reçoit les travailleurs et les ouvriers, tout autant note-t-on que la situation est quasi irréversible du fait que le citoyen du quartier sud d'aujourd'hui n'aurait pas les moyens de se loger dans le quartier nord. Si on trouve peu de cas de ségrégation ou de discrimination dans une ville comme Sherbrooke, il s'y produit en tout cas, naturellement, une division de sa société par classes.

L'étude de MM. Laperle et Morin a été faite à partir d'un échantillon de près de 500 lots dispersés scientifiquement sur le territoire de Sherbrooke et l'analyse s'est faite à partir de données introduites sur ordinateur. Elle a permis de constater que la variation de la valeur des terrains en fonction de l'endroit où ils se trouvent est aussi soumise à d'autres caractéristiques géographiques déjà identifiées par les spécialistes: par exemple, la proximité du centre-ville, la proximité des grandes routes, l'accessibilité à la population, le zonage.

Cette recherche a cependant aussi permis de constater que le modèle mis de l'avant par MM. Morin et Laperle ne correspondait, dans certains cas spécifiques, que partiellement à la réalité au niveau de l'évaluation foncière, ce qui a amené les chercheurs à déduire d'autres facteurs pour expliquer les valeurs foncières. Par exemple, les parcs, l'aménagement des terrains, l'absence de pollution et la proximité de certains centres particuliers semblent expliquer la valeur de certains secteurs spécifiques d'un quartier.



Marcel Laperle

Les principales caractéristiques des groupes populaires À la recherche d'une démocratie véritable et d'un climat égalitaire

— Jean-Pierre Deslauriers

■ SHERBROOKE — Le sens démocratique et la réponse aux besoins constituent sans doute les caractéristiques les plus notables des groupes populaires de Sherbrooke.

C'est ce que révèle M. Jean-Pierre Deslauriers, professeur rattaché au département de service social de l'Université de Sherbrooke et co-auteur, avec Mlle Hermance Pouliot, d'un volume intitulé "Les groupes populaires à Sherbrooke: pratique, financement et structure".

M. Deslauriers, qui dit avoir identifié quelque 70 groupes populaires à Sherbrooke, dont plusieurs sont encore bien vivants, note que la recherche d'une véritable démocratie et l'établissement d'un climat égalitaire caractérisent les groupes populaires de Sherbrooke. "Les relations qu'on y trouve, dit-il, sont horizontales, c'est-à-dire non hiérarchiques, ce qui s'explique sans doute parce que chaque groupe populaire réunit des membres provenant d'une même classe sociale. Le sens démocratique qu'on y remarque n'est donc pas accidentel, mais c'est le fruit d'une volonté. Même à l'intérieur d'une structure imposée par la loi, c'est-à-dire là où l'on trouve des administrateurs, un conseil d'administration, un exécutif, des permanents et des comités, on trouve le moyen de rester proche des membres: par exemple, une assemblée du conseil d'administration suivra immédiatement une assemblée générale, de façon à

permettre à tous de voir si ce qui s'y décide correspond aux orientations données par les membres." Ce serait le meilleur moyen de permettre une plus grande participation de tous. "On a tendance à croire, par exemple, dit le chercheur, que ce qui est informel n'est pas efficace, mais les groupes populaires donnent souvent la preuve du contraire."



Jean-Pierre Deslauriers

La poursuite de cette démocratie vraie, explique M. Deslauriers, se traduit par une foule de faits qui dénotent l'imagination fertile des gens qui composent les groupes populaires. Cette imagination est étonnante, dit M. Deslauriers, et on la retrouve partout dans l'action des groupes populaires.

Ces groupes sont aussi très près des besoins des gens, note le professeur Deslauriers. D'abord, s'ils existent, c'est généralement parce qu'ils ont identifié des besoins que la société ne satisfaisait pas et c'est leur premier objectif de les satisfaire. "Quand on profite d'un service quelconque offert par la société, on le reçoit d'un organisme ou d'un individu qui n'éprouve pas nécessairement ce besoin et il en résulte une certaine distanciation entre les deux personnes ou groupes entre lesquels se fait l'échange, une différence, parfois assez notable, entre le service requis et le service offert. Ce fait est rare dans un organisme populaire existant précisément pour satisfaire des besoins particuliers."

Quant au financement, M. Deslauriers note que c'est toujours la

même chose: les groupes populaires sont démunis et doivent compter souvent sur l'Etat pour leur venir en aide. "Bien que cette situation en fasse des organismes dépendant au plan financier, remarque M. Deslauriers, les groupes populaires ne dépendent pas de leur indépendance et ils peuvent mordre la main qui les nourrit puisque qu'ils ont des intérêts spécifiques à défendre."

M. Deslauriers note aussi que les groupes populaires sont diversifiés et dispersés, mais qu'ils sont capables de consensus pour se regrouper en cas de nécessité, "en autant, dit-il, qu'ils ne perçoivent pas le désir de coordination de leur action comme venant d'en haut, d'une autorité. Leur coordination jaillira de leur action, mais elle ne se superposera pas à l'action."

d'une ligne à la page

PUBLICITE □ PUBLI-REPORTAGE □ CONCOURS
PUBLI-PROMOTION □ ANNONCES □ RELATIONS PUBLIQUES

bingo

la tribune

BINGO 2-1,000 LA TRIBUNE

2 Marathons successifs sur la même carte

Les gagnants doivent appeler à 563-1818

2ième marathon — Carte Rouge

MONTANT A GAGNER \$1,000

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui: SAMEDI, le 1er octobre 1983:
I-19, O-70, B-11, I-30, G-57, B-4, O-87, G-56

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui: LUNDI, le 3 octobre 1983:
N-37, N-41, O-64, G-49, I-21, I-16, N-35, I-27

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui: MARDI, le 4 octobre 1983:
O-74, N-32, G-47, O-63, G-58, B-3, G-50, B-6

SOUPER-CAUSERIE

de la Chambre de Commerce de Sherbrooke

CE SOIR

à l'Hôtel Le Baron, Salle d'Armes "A"

Conférencier invité:
M. André Bisson

Monsieur BISSON est vice-président principal et directeur général, Direction Générale du Québec de la Banque Nouvelle-Ecosse.

M. André Bisson

SUJET DE LA CONFERENCE:
"L'ANNEE 84: CROISSANCE DE L'ECONOMIE OU DE L'INFLATION"

Information: 569-3133 — BIENVENUE A TOUS.

la tribune

Courrier de deuxième classe
Enregistrement No 1539

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tel.: 569-9201, J1K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par
Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

YVON DUBÉ
Président et Editeur

JEAN VIGNEAULT
Redacteur en chef

FRANÇOIS VAILLANCOURT
Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ
Directeur du service du tirage

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camions et routes motorisées. 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays: 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est sociaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201
Redaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

Max Yalden à Sherbrooke

SHERBROOKE — Le commissaire aux langues officielles du Canada, M. Max Yalden, piquera, aujourd'hui, une pointe du côté de Sherbrooke où il prendra la parole, en soirée, devant les membres du club Rotary.

Membre du corps diplomatique canadien pendant 13 ans, M. Yalden est devenu, en 1969, sous-secrétaire d'Etat adjoint et a été responsable, à ce titre, de la promotion du bilinguisme et des programmes d'aide à l'éducation aux niveaux collégial et universitaire.

Nommé sous-ministre des Communications en 1973, il a été nommé, en 1977, commissaire aux langues officielles. Son mandat prendra fin l'an prochain.

Accusé d'agression sexuelle

SHERBROOKE — Le ministère public a porté hier une inculpation d'agression sexuelle grave contre Noël Boisvert, âgé de 34 ans, de Magog.

Le prévenu se trouvait en attente de révision de sa mise à l'écrout sur une autre plainte d'agression.

Boisvert a choisi d'être jugé par un jury lors de sa comparution devant le magistrat Gabriel Lassonde de la Cour des sessions de la paix.

Le procureur Charles Crépeau s'est objecté à la remise en liberté de l'accusé sur ce deuxième chef.

Boisvert, qui est défendu par Me Michel Dussault, fera face jeudi à son enquête en détention.

Il est soupçonné d'avoir outragé une femme âgée de 26 ans à Magog le 8 juillet.

Remise en liberté refusée

SHERBROOKE — Le magistrat Gabriel Lassonde de la Cour des sessions de la paix a refusé un cautionnement hier à Jean-Noël Mongrain d'ici à son enquête préliminaire le 13 prochain.

Cet individu est accusé de conspiration, vol à main armée de 337 \$ à l'accommodation Ti-Nomme le 21 septembre et utilisation d'un fusil tronçonné de calibre 12.

Le procureur Charles Crépeau s'était opposé à la remise en liberté provisoire de Mongrain qui est hypothéqué d'un casier judiciaire.

L'enquêteur Roger Surprenant de la PJ avait déposé que le vol a été perpétré par quatre individus et que le prévenu, qui est défendu par Me Jean-Pierre Rancourt, avait donné une version disculpatoire.

Un complice présumé a raconté sous la protection de la loi que Mongrain avait participé au hold-up.

carnet

Le procureur Charles Crépeau qui a escaladé le mont Pinnacle en motocelette pendant le week-end, a failli poursuivre son ascension jusqu'au paradis.

— O —

Roberto Diorio et son adjoint, Me Guy Daigle, ont visité la majorité des bureaux d'avocats du district pour leur donner des conseils sur la façon d'accélérer les procédures.

— O —

Jean-Guy Lussier et Jean-Denis Labonté disent que l'équipe de soccer Bantam des parents des filles du collège Sacré-Coeur est déjà prête pour le championnat de l'an prochain... les parents sont d'ailleurs tous d'accord à ce sujet et ce ne sont pas les "p'tites filles" qui peuvent les contredire.

— O —

Avec la blessure qu'il s'est infligée au dos en tentant de lacer sa chaussure, Yvon Fortin demandera sûrement à son épouse de le faire pour lui la prochaine fois.

— O —

Enseveli sous les travaux de rénovation qui l'accaparent présentement dans sa résidence, Jean-Pierre Bertrand se rend bien compte qu'il est plus à l'aise avec un instrument de musique qu'avec un marteau.

— O —

Yvon Robert a eu besoin d'une bonne journée de repos pour se remettre du décalage horaire entre Sherbrooke et Terre-Neuve.

— O —

La Chambre de commerce de Sherbrooke accueille ce soir lors d'un souper-causerie le vice-président principal et directeur général pour le Québec de la Banque de Nouvelle-Ecosse, M. André Bisson... M. Bisson y prononcera une conférence qu'il a intitulée "L'année 1984: crois-

King wellington

REDIGÉ EN COLLABORATION

sance de l'économie ou de l'inflation".

— O —

Yves Coulombe a un remarquable sens de l'économie, autant du temps que de l'argent... ainsi, quand il veut que les rencontres qu'il planifie avec ses associés pour l'heure du lunch soient aussi courtes que peu dispendieuses, il choisit des établissements dits de "fast food".

Téléviser les débats du conseil? Quels débats?

Isolation

Clément Fortier & Associés

Isolation Plâtre et stucco
Système de plafonds acoustiques et de murs secs
Nous utilisons l'isolant "RED TOP"

965, rue Panneton
Sherbrooke, Qué.
J1K 2B2
(819) 563-8333

La Quotidienne 994-3342

Cols blancs

La Ville refuse d'accorder la "compensation spéciale"

... bien que le projet de règlement du conciliateur soit accepté

par Léon Dion
SHERBROOKE — La Ville de Sherbrooke est bien d'accord pour accepter l'hypothèse de règlement formulée par le conciliateur, mais elle refuse absolument de concéder deux éléments nouveaux ajoutés samedi par le syndicat, a indiqué hier soir le maire Jean Paul Pelletier.

Selon les explications fournies cette fois par les autorités municipales, les deux parties ne semblent pas parler de la même chose lorsqu'il est question de l'entente de principe prétendument survenue en fin de semaine entre les négociateurs.

La déclaration syndicale de fin de semaine laissait voir que cette

entente portait sur des hausses salariales 5 pour cent cette année et l'année prochaine, et l'augmentation de la semaine de travail à 32h30, en ajoutant une "compensation spéciale" dont on ne dévoilait pas le contenu.

Or ce que la Ville a accepté dans un effort pour régler la convention, c'est l'hypothèse de règlement élaborée par le conciliateur, a indiqué le maire. Cela touche la durée de la semaine de travail et les augmentations salariales, mais pas les nouveaux éléments soumis par les négociateurs syndicaux.

La Ville "ne pourra jamais accepter que le syndicat ajoute des éléments nouveaux à cette hypothèse de règlement", de déclarer M. Pelletier. Ces éléments sont un congé férié additionnel et d'autres

améliorations quant au bénéfice de vacances; il s'agit probablement de la "compensation" dont parlait la partie syndicale.

"Fermes et finales"

Les offres de la ville sont "fermes et finales", a bien précisé le maire, en invitant le Syndicat des fonctionnaires municipaux à soumettre ces offres en assemblée générale et ce, dans les plus brefs délais. "Ces offres sont très acceptables et les cols blancs se doivent d'avoir la possibilité de voter sur les offres finales de la Ville". Le syndicat des cols blancs a prévu une assemblée d'information demain.

Le maire a aussi noté qu'il faisait part ainsi de la position unanime des membres du conseil.

En somme, la Ville avance que le syndicat était d'accord sur tous les aspects de l'hypothèse de règlement élaborée par le conciliateur, Me François Hamelin, mais qu'il a ajouté de son initiative deux éléments nouveaux à cette hypothèse.



Le maire Jean Paul Pelletier

Les autorités municipales laissent donc voir qu'elles ne veulent pas aller plus loin et qu'elles jugent leurs offres "suffisamment géné-

reuses dans les circonstances". Elles croient aussi qu'advenant un vote, ces offres seront acceptées par la majorité des cols blancs.

Huis clos au conseil: question débattue à une prochaine réunion

SHERBROOKE — La question de la pertinence du huis clos aux ateliers de travail sera inscrite à l'agenda d'une prochaine réunion du conseil municipal. A cette occasion, les représentants du Cercle de presse de l'Estrie pourront en débattre avec le conseil, même si ce dernier, ou sa majorité, ne manifeste pas l'intention de changer sa position.

Hier soir, M. Réné Daigneault, président du Cercle de presse, a signalé au conseil que le Cercle est "très déçu" de la réponse du maire au nom du conseil reçue la semaine dernière.

Souhaitant que l'objectif du Cercle est la recherche d'une meilleure

information municipale, il a demandé au conseil de reconsidérer sa position ou d'inscrire le sujet proposé par le Cercle à l'agenda d'une prochaine assemblée.

Le maire Jean Paul Pelletier a expliqué les motifs du huis clos. Il a souligné que les membres du conseil ont été élus par la population pour "performer", et qu'ils ont besoin de toute la latitude possible pour discuter ouvertement de toutes les questions. Selon lui, les citoyens jugeront le conseil sur son efficacité à réduire les dépenses et rencontrer les objectifs fixés. Le conseil rend compte de sa gestion en séance publique.

**Dans les coulisses...
... de l'hôtel de ville**

Assistance financière: budget épuisé

Le conseil dispose d'un certain budget pour aider financièrement des organismes à but non lucratif, mais il est épuisé (on a en fait dépassé de 1,000 \$ le budget prévu de 13,500 \$). Le conseil a rejeté une demande d'assistance de la Société du cancer pour cette année dans les circonstances, et invité fortement les organismes à soumettre tout de suite leurs demandes pour l'an prochain, avant l'étude des budgets '84. Le Comité ad hoc avait recommandé au conseil "de respecter le montant voté au début de l'année considérant les efforts qu'ils (les membres du conseil) ont déployés dans les coupures budgétaires". A la séance régulière d'hier soir, tous les membres du conseil étaient présents.

Ressources humaines: de 13 à 12

Selon les modifications apportées au service des ressources humaines, le nombre d'employés passera de 13 à 12: un poste de commis I est aboli. On mentionne que la nouvelle structure sera plus efficace car les responsabilités seront mieux réparties entre le personnel. Par ailleurs, le conseil a autorisé la signature du contrat de travail de Mme Johanne Mercier au titre d'agent des ressources humaines-avantages sociaux. M. André Côté a demandé où en est avec les objectifs de réduction de personnel; on se serait proposé de réduire de 22 cette année. M. Léonard T. Laflamme lui a demandé d'attendre le rapport complet qui sera bientôt déposé là-dessus.

Rue Vincent: question à l'étude

Les résidents de la rue Vincent qui se sont plaints de dommages à leurs propriétés et de d'autres problèmes durant la durée de l'exposition sont revenus à la charge. Le conseil a mandaté la direction générale pour analyser cette question et proposer les alternatives possible pour dénicher une solution. Un membre du conseil a suggéré une clôture assez haute et qui ne permette pas de passage en-dessous. Mais on doit aussi tenir compte de l'aspect esthétique.

Pétition pour Frontenac

Le conseiller Jean-Yves Laflamme a déposé une pétition que des commerçants de la rue Frontenac, entre Dufferin et Wellington, ont fait circuler auprès de leur clientèle. 700 personnes l'auraient paraphée. Le conseiller a demandé aussi qu'on fasse une évaluation des coûts des réparations générés par les aménagements en briques depuis le début.

Semaine de la petite et moyenne entreprise

Des organismes du milieu ont prévu une série d'activités pour promouvoir la petite et moyenne entreprise, dont une "Semaine de la petite et moyenne entreprise". Pour appuyer cette initiative, le conseil a donc proclamé la semaine du 23 au 29 octobre "Semaine de la petite et moyenne entreprise".

Rôle de perception des piscines

Selon le rôle de perception des piscines privées, déposé hier soir, les propriétaires de 1,489 piscines paieront 38,398 \$ en taxes cette année. La taxe varie de 20 à 66 \$ selon la taille de la piscine. Voici le nombre de piscines pour les années précédentes: 1979, 1,208; 1980, 1,311; 1981, 1,397; 1982, 1,385.

Entre Fédéral et Wellington sud

Le conseil a autorisé la signature d'un contrat de 28,600 \$ avec Marquis et Frères Ltee pour la fourniture et l'installation de deux escaliers métalliques extérieures et l'aménagement d'un trottoir, entre les rues Fédéral et Wellington sud. L'autre soumission était de 29,000 \$.

Postes de détente pour le gaz

Le conseil a discuté assez longuement d'une demande de Gaz Inter-Cité Québec pour acquérir quatre morceaux de terrain pour l'installation de postes de détente. D'abord, plusieurs membres du conseil ont exprimé leur mécontentement parce que ce dossier n'avait pas été épluché en atelier de travail auparavant. Par vote majoritaire, le conseil a décidé dans un premier temps d'en discuter dès hier soir, pour finalement reporter le tout parce qu'il n'avait pas toutes les réponses voulues. On s'interroge sur l'esthétisme de ces postes de détente et leur localisation (trois sont en surface, et un, souterrain). Gaz Inter-Cité voulait une réponse le plus tôt possible, parce qu'on prévoyait que le gaz puisse arriver vers le 15 octobre...

Sondage dans le district 8

Les déchets à la rue: dossier aussi chaud que prévu

SHERBROOKE (LD) — Un sondage dans le district 8 dans le quartier est laisse voir que le dépôt éventuel des déchets par les citoyens sur le bord de la rue pourrait s'avérer une question assez controversée.

A la séance d'hier soir, M. Bernard Tanguay a déposé un sondage réalisé par le comité d'orientation du district 8. Ce sondage a été

déposer eux-mêmes les déchets sur le bord du chemin moyennant une réduction de taxes appréciable, soit 30 \$ 41.2 pour cent sont donc en désaccord complet sur la question.

De plus parmi les 58.8 pour cent, il y en a 28.6 (huit répondants) qui conditionnent leur réponse à un horaire fixe de cueillette des déchets qui serait scrupuleusement respecté par le service de cueillette.

Les gens en désaccord avec les déchets à la rue motivent leur opinion par des arguments liés à l'esthétique et au sens pratique (à l'abri des visiteurs indésirables comme les chiens).

Les résultats ont fait dire à M. Tanguay qu'un éventuel projet de dépôt des déchets à la rue, pour des raisons d'économie, serait probablement assez controversé, comme on le présumait.

Des conseillers dont M. Roméo Quintal croient que l'opposition serait nettement plus forte dans les secteurs où les citoyens sont plus âgés. Un conseiller s'est aussi demandé si la façon dont la question a été posée n'a pas influencé le résultat.

Cette année, la méthode des chariots a permis d'épargner près de 400,000 \$. Le dépôt à la rue pourrait permettre une autre économie de 17 \$ sur la taxe annuelle de 63 \$, selon M. Jean Perrault.

Pour avoir le pouls rapidement de la population sur la question et sans que cela coûte aussi cher qu'un référendum, M. Tanguay a suggéré au conseil de tenter une expérience qui consisterait à demander aux citoyens en accord de déposer leurs déchets à la rue pour une courte période. Selon lui, cela pourrait être fort révélateur.



Bernard Tanguay

mené auprès de 51 propriétaires de maisons unifamiliales.

Fait à signaler, 98 pour cent des résidents (50 répondants) se déclarent satisfaits ou assez satisfaits du système de cueillette actuel avec les chariots. M. Tanguay a signalé ce résultat, compte tenu que l'implantation des chariots avait soulevé plusieurs réactions.

Par ailleurs, 58.8 pour cent des répondants seraient favorables à

LES GAGNANTS DES 5 ORDINATEURS

WJG-20 & COMMODORE

DU 2e CONCOURS "LES 500 NOMS"

de la tribune

en collaboration avec Woolco

- Mme Monique Brown 409, rue Panneton, Asbestos
- Mme Réjeanne Laflamme 994, rue Champlain, Disraëli
- M. Yvon Custeau C.P. 264, Sawyerville
- M. Roger Beaucage 1438, rue Mirka, Rock Forest
- M. Michel Richard R.R. #1, Danville

Musée régional: un pas de plus

SHERBROOKE — Le dossier du musée régional franchit un pas de plus. Le conseil municipal de Sherbrooke a mandaté le directeur des services récréatifs et communautaires pour qu'il s'occupe des démarches préliminaires qui mèneront à la création de la corporation de gestion du musée régional de Sherbrooke.

Ces démarches consisteront à identifier les 11 membres qui siègeront à cette future corporation de gestion. 11 était le nombre prévu dans le projet adopté par le conseil le 30 mai dernier et achevé au ministère des Affaires culturelles.

Les futurs représentants proviendraient donc du Musée du séminaire (deux ici et un pour les suivants), de la Galerie d'art de l'Université de Sherbrooke, du Musée des beaux arts de Sherbrooke, de la Société d'histoire des Cantons de l'est, du conseil municipal de la Ville de Sherbrooke, du milieu anglophone (nommé par Bishop's), du Conseil de la Culture, de l'Association touristique de l'Estrie, du Conseil régional de développement et du Regroupement régional des musées et sociétés d'histoire.

4e CONCOURS "LES 500 NOMS"

de

la tribune

\$1000⁰⁰ à GAGNER

Gérard Bégin, 115, rue Guay, Sherbrooke; Jacques Bilodeau, R.R. 1, Lac-Mégantic; Emmanuel Couture, 24, rue Windsor, Sherbrooke; Edward Galvin, 5, rue Clough, Lennoxville; M. Langlois, 6-1385, rue Kingston, Sherbrooke; Gérard Comtois, Ascot Corner; Joseph Boucher, 35 nord, rue St-Jacques, Coaticook; C. Blais, 3-572, rue Dufferin, Sherbrooke; Edgar Gendron, 380 — 13e avenue nord, Sherbrooke; Gilles Hébert, R.R. 2, Magog; Bruno Allaire, 11 route 116, Warwick; Georges Charest, R.R. 1, St-Herménégilde, L. Garneau, 938, rue Main, Ayer's Cliff; Winslow Lemire, Rang 7, Stoke; Yvon K. Poliquin, Rang 11, Bromptonville; Bruno Gilbert, 12-4120, rue Chauveau, Sherbrooke; L. Ferraro, 213 Rang du Bassin, St-Bonaventure; H. Boutin, R.R. 7, Coaticook; E.R. Anderson, 2000, rue Grime, Sherbrooke; André Courtois, 460, rue Chassé, Asbestos; Daniel Carrier, 783, rue Short, Sherbrooke; Germain Dion, 1467, rue Aéronka, Fleurimont; D. Gauvin, 3215, rue Iberville, Sherbrooke; Lise Lauzière, 645, rue Bousquet, app. 202, Drummondville; Denis Cantin, 2435, rue Forest, Sherbrooke; J.-M. Corriveau, 621, rue Triest, Sherbrooke; Raymond Ashby, 353, rue Alexandre, Sherbrooke; George Coates, Bury; Daniel Cadorette, 1830, rue Leach, Sherbrooke; Alex Champoux, 80, rue Academy, Lennoxville; Emile Blanchette, 173, rue Forest, Deauville; Michel Blouin, 247 Mgr Durand, Coaticook; Rollande Lyonnais, 60 — 8e avenue, app. 5, Drummondville; Bertrand Dolbec, 114, rue St-Lambert, Bromptonville; Denis Desmarais, 23-2755 ouest, rue Galt, Sherbrooke; Raymond Boivin, 97, rue Cutting, Coaticook; Germain Cayer, 77-A — 2e avenue sud, Windsor; David Cyr, 1281, rue Chailfoux, Sherbrooke; Gérard Houde, 25, rue Allard, Bromptonville; Normand Nicol, 1258, rue Domier, Sherbrooke; Roch Quirion, 1050, rue Lisieux, Sherbrooke; Danyell St-Germain, 6-1595, rue Laroque, Sherbrooke; Réal Rheaume, R.R. 1, Nantes; Donat Labonté, 474, rue Principale, L'Avénir; Albert MacLeod, Chemin Woburn, Lac-Mégantic; Paul Maheux, 60 Boul. Gosselin, Waterville; R. Quinn, 175, rue Maple, Ayer's Cliff; François Donahue, 3-927 — 12e avenue nord, Sherbrooke; Richard Brink, R.R. 1, Cookshire; Florent Bourret, Route 1, Pioplops; Joseph Ceminara, 119, rue Magog, Sherbrooke; Alain Cyr, 68, rue Alexandre, Magog; Rosario House, 822 nord, rue Kennedy, Sherbrooke; Yves Lepage, 2884, rue Thivierge, Fleurimont; Eric Hébert, 214, rue Laurier, Drummondville; Jacques Martin, 553 est, rue Galt, Sherbrooke; J.F. Machin, 553, rue Papineau, Sherbrooke; Lucien Cadieux, 1430, rue Latérière, Sherbrooke; Y. Allard, 6-905, rue Bertrand, Sherbrooke; Daniel Chabot, 449, rue Papineau, Sherbrooke; Pierre Grenier, Rang 7, St-Gérard; Bruno Gamelin, 2772 Boul. Mercure, St-Nicéphore; Mario Geoffroy, 756, rue Victoria, Sherbrooke; Richard Giguère, St-Adrien de Ham; N. Munkittrick, 8747, rue Saroy, Deauville; Marcel Rheaume, 2-180, rue Victoria, Sherbrooke; Paul Sylvestre, 125 nord, rue Vimy, Sherbrooke; Léonce Tremblay, Rang St-Cyrille, Richmond; Lionel Turcotte, R.R. 1, Bury; Marcel Roy, 10, rue Brochu, Danville; Philip Kouri, 6-2557, rue Laurentie, Sherbrooke; Yvon Poudrier, 539, rue Monfette, Asbestos; G. Larose, Lac Montjoie, Bromptonville; Wayne Griffith, Melbourne; Léon Fok, 5-1376, rue Pacifique, Sherbrooke; J.-G. Langlois, 1372, rue Stornoway; Michel Morin, 6496, rue Lemay, Lac-Mégantic; Mme Marie-Rose Gagné, 120 Boul. Jacques-Cartier nord, Sherbrooke; S. Crook, 7 Railroad, Rock Island; Gilles Gaudet, Lac à la Truite, Magog; Lionel Jetté, Rang Bethléem, La Patrie; B. Laroche, 508-875, rue Veilleux, Sherbrooke; André Marquis, 1372, rue Tétraite, Sherbrooke; Paul Letellier, 1054, rue Daniel, Drummondville; Georges Pruneau, 6, rue St-Aimé, Danville; Guy Croisetière, 1233, rue Orléans, Fleurimont; Alice Blais, 110-345, rue St-Jean-Baptiste, Sherbrooke; Alexandre Chaperon, 230, rue Noël, Asbestos; R. Brousseau, 15-55, rue Bryant, Sherbrooke; Denis Asselin, R.R. 1, Magog; Florian Bibeau, 190, rue Principale, St-François Xavier de Brompton; Marcel Boudreau, 1136, rue Woodward, Sherbrooke; Tit-Liviu Capruciu, 401-955 Des Blés, Fleurimont; Aurèle Gaudreau, 775, rue St-Michel, Omerville; Wilfrid Lyness, 174 Ambroise-Dearden, Windsor; Réjean Perreault, 194, rue Gosselin, Asbestos; Roseline Joncas, 104-320 Des Jonquilles, Sherbrooke; Laurent Laroche, rue Laurier, St-Félix de Kingsey; Germaine Joyal, 77, rue St-Albert, Drummondville; André Jubinville, 435, rue Simard, Coaticook.

Si votre nom est publié dans l'espace ci-haut au cours de la semaine... référez à la page promotion "Les 500 noms" publiée dans La Tribune samedi 1er octobre 1983.



Vous songez à l'achat d'une maison?

Alors, venez vous informer!

APCHA

L'Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec (APCHQ), région de l'Estrie vous invite à une

SOIRÉE D'INFORMATION sur les programmes de subvention

le mercredi 5 octobre 1983 à 19h00 à l'Hôtel Le Baron, Sherbrooke

Sujets:

- Le programme Corvée Habitation
- Le programme d'accession à la propriété
- Les aspects légaux — La garantie des maisons

98724

Hausse de taxe de 15% en '84?

• Le conseiller Taupier lance la question au conseil

ROCK-Forest (FG) — Les contribuables forestois verront-ils leur compte de taxe foncière grimper de 15 pour cent en 1984?

A tout le moins, cette question, qui n'est jamais très intéressante à débattre pour des élus municipaux, surtout à quelques semaines d'une élection générale, a été amenée hier soir à la table du conseil de Rock-Forest par Brian Taupier.

Sa question, le conseiller municipal l'a formulée en faisant état des décisions prises lors de la dernière rencontre des administrateurs de l'Office municipal d'habitation de Rock-Forest, réunis récemment pour préparer le budget de cet organisme pour l'année 1984. Or, à cette occasion, le procès-verbal signale que les administrateurs ont convenu d'approuver des dépenses pour taxes municipales au montant de 17,106 \$ en 1984, contre 16,059 \$ l'année précédente, soit une augmentation d'un peu plus de 15 pour cent.

L'interrogation quant à une hausse de l'impôt foncier (taxe générale) qui toucherait tout le monde, telle que proposée par le conseiller Taupier, vient du fait que deux de

ses collègues, Henri-Louis Vincent et Léonard Gaudreau, siègent comme représentants de la ville de Rock-Forest au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation. Et pour l'occasion, selon M. Taupier, le maire Laurent Boudreau était également présent.

"Si deux membres du conseil ont voté lors de la réunion de l'Office municipal d'habitation une hausse de taxes municipales de 15 pour cent, c'est donc que ce sera l'augmentation des taxes pour tous les contribuables de Rock-Forest", a émis le conseiller. "Ou bien alors, a-t-il rajouté, est-ce que ce budget est une risqué? Il n'a pas été préparé sérieusement?"

Commentaires

A l'assemblée du conseil hier soir, où il était d'ailleurs prévu que les élus entérinent (ou non) la décision prise par deux des leurs au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation — mais le sujet a été reporté pour étude en comité plénier à une date ultérieure — un tel rapprochement a soulevé bon nombre de commentaires.

Le maire Laurent Boudreau, pour un, a signalé que la déduction de M. Taupier est loin d'être une preuve d'une hausse de taxes générale. Aussi, il a tenu à faire remarquer que lors des discussions portant sur l'adoption du budget, il avait quitté la réunion.

Le conseiller Henri-Louis Vincent s'est particulièrement senti piqué par les propos de son collègue Brian Taupier, s'interrogeant sur le sérieux mis à préparer le budget.

"L'Office municipal d'habitation de Rock-Forest est l'un de ceux aux Québec en tête de lice pour sa bonne administration", a-t-il signalé, disant regretter que M. Taupier ait soulevé une telle question alors qu'il n'y a pas eu débat en atelier de travail.

Le directeur général, Jean Rouillard et les conseillers Yvon Côté et Bertrand Pariseau sont également intervenus pour souligner qu'une prévision et une hausse de taxes réelle sont deux choses.



Brian Taupier



Laurent Boudreau

Fleurimont enregistre un record dans la construction domiciliaire

FLEURIMONT (FG) — La construction domiciliaire, à Fleurimont, voltige d'un sommet à l'autre à chaque mois alors qu'à la fin de septembre, le nombre de mises en chantier atteignait 203 nouvelles propriétés pour un investissement de près de 9 millions \$.

Ces chiffres, les administrateurs municipaux de Fleurimont ont pris connaissance, hier soir, lors de la séance régulière du conseil.

Ainsi, seulement pour le mois de septembre, 46 permis pour la construction d'au-

tant de maisons uniplex ont été émis. Cela représente des travaux pour environ 22 millions \$ pour ce mois. Très exactement, au 30 septembre, la construction domiciliaire à Fleurimont a drai-

né, depuis le 1er janvier, des retombées économiques de 8,938,500 \$.

"C'est incontestablement un record de tous les temps", a lancé le maire, M. Julien Ducharme, faisant remarquer qu'il reste encore trois mois avant de terminer l'année. Il estime que plusieurs autres mises en chantier pourraient débiter, compte tenu que le programme Corvée-habitation doit normalement

se terminer en décembre. Fleurimont y participe en remettant 500 \$ à chaque nouveau propriétaire durant trois ans. Ce montant représente grosso-modo la facture des taxes. "Il s'agit d'un manque à gagner pour la municipalité mais nous allons y regagner à long terme", a mentionné M. Ducharme.

Tous les secteurs de la municipalité ont bénéficié de ces nouvelles constructions, en par-

ticulier ceux de la rue Des Topaz, de la 12e Avenue et de l'hôtel de ville.

Selon le maire de Fleurimont, le rôle d'évaluation imposable (à 100 pour cent, excluant donc le CHUS) passera de 125 à 135 millions \$ en un an. A ce rôle d'évaluation, il convient d'ajouter le domaine Beliveau, récemment annexé afin de solutionner un problème d'eau potable et qui représente une évaluation d'environ 1.1 million \$.



Julien Ducharme



• Mystérieux travaux

A quels mystérieux travaux peuvent bien se livrer Lina et Patrick Lebond? Comme le laboureur qui prépare la terre en vue de la prochaine saison chaude, retournent-ils le sol dans l'espoir d'y faire germer des jeux plus fantastiques les uns que les autres?

□ L'Association forestière l'étudie

Dépérissement des érablières

SHERBROOKE — Le dépérissement des érablières sera un des problèmes qui retiendra l'attention des membres de l'Association forestière des Cantons de l'Est au cours du congrès annuel que cet organisme tiendra, jeudi, à Granby.

Les congressistes évalueront aussi, sous l'égide de spécialistes, les dommages causés aux boisés de la région par les pluies acides et ils s'interrogeront sur la rentabilité

des plantations d'essences feuillues. Quelques centaines de personnes sont attendues à ce congrès qui aura lieu au motel Le Castel, ainsi que des représentants de l'industrie des pâtes et des papiers et des personnalités du monde politique.

Le président de l'Association forestière des Cantons de l'Est est M. Camille Rouillard, maire de la ville de Valcourt.

Le sort de James Jones fixé jeudi

RICHMOND — Un magistrat décidera, jeudi, si James Jones, un jeune homme originaire de St-Félix-de-Kingsey, pourra reprendre sa liberté, moyennant cautionnement, ou s'il devra attendre son procès, derrière les murs austères de la prison commune du district judiciaire de St-François.

Jones qui n'en est pas à ses premiers démêlés avec la police a été

arrêté, au cours de la fin de semaine, à la suite d'un vol commis dans une résidence, à Richmond. Ce vol lui aurait rapporté 27 \$.

Il est aussi soupçonné d'avoir malmené une adolescente qui aurait voulu l'empêcher de s'emparer de cette modique somme.

Jones a été coffré à la suite d'une enquête menée par les policiers municipaux de Richmond.

Ski dans l'est déménage en Estrie

SHERBROOKE — Le regroupement Ski dans l'est, qui représente les principales stations de ski de la région (Orford, Bromont, Sutton, mont Glen et Owl's Head), a décidé de centraliser ses opérations au bureau de l'Association touristique de l'Estrie.

Le bureau de Ski dans l'est, chargé de faire la promotion, la publicité et d'autres activités dans le but d'attirer la clientèle auprès de ces

vingt centres de ski, était jusqu'à tout récemment situé à Montréal.

Selon M. Réjean Beaudoin, de l'Association touristique de l'Estrie, ce geste de régionalisation touristique aura un effet bénéfique.

La responsabilité des dossiers du groupe Ski dans l'est a été confiée à Lina Roy, agent de promotion au sein de l'Association touristique de l'Estrie.

□ Entre l'UMRC et l'UMQ

Espoir de rapprochement

— Roger Nicolet, vice-président de l'UMRC

SHERBROOKE — Selon M. Roger Nicolet qui, dimanche, est devenu premier vice-président de l'Union des municipalités régionales de comté du Québec, la défaite de l'ancien président de cet organisme, M. Jean-Marie Moreau, est probablement imputable à l'échec des tentatives de rapprochement faites depuis deux ans entre l'Union des municipalités régionales de comté et l'Union des municipalités du Québec.

Maire de la municipalité d'Austin et préfet de la municipalité régionale de comté du Memphrémagog, M. Nicolet est d'avis que la présence de nouveaux dirigeants à la barre de l'Union des municipalités régionales de comté rendra plus serein le dialogue que cet organisme a vainement essayé d'engager avec l'Union des municipalités du Québec et que le conflit de personnalités qui, on ne sait trop pour quel motif, opposait les présidents des deux organismes a transformé en un dialogue de sourds.

"L'Union des municipalités régionales de comté avait besoin d'une orientation nouvelle et ce besoin a été comblé par un influx de sang neuf à sa direction", a déclaré M. Nicolet, il est d'avis qu'un dialogue beaucoup plus serein pourra être engagé avec l'Union des municipalités du Québec dont le président, M. Guy Dufour, tient une occasion exceptionnelle de démon-

trer qu'il est favorable à une action concertée entre les deux organismes.

"M. Dufour laisserait-il passer l'occasion? Je l'ignore mais je souhaite vivement qu'il la saisisse", de déclarer M. Letendre qui se réjouit de voir l'Estrie être encore représentée par un vice-président au conseil exécutif

de l'Union des municipalités régionales de comté.

LOUEZ DE TOUT
569-9548
LOCATION MARTINEAU
Réparation de tondeuses et souffleuses
Laveuse à vapeur pour tapis
2456 ouest, rue King
67206

Réservez maintenant les services de

MARTINEAU ABATTAGE D'ARBRES

Spécialité: Tailles de haies de cèdres et coupes d'arbres

Équipement spécialisé

Jour et soir: **565-0303**

□ Flipeau entre en lice

Lutte à trois dans Ascot

ASCOT — On assistera vraisemblablement à une lutte à trois dans la deuxième arrondissement électoral de la municipalité d'Ascot, lors du scrutin municipal du 6 novembre.

Outre M. Henri-Louis Beaulieu qui représente les contribuables de cet arrondissement depuis le milieu de la dernière décennie et qui, selon toute apparence, sera à nouveau sur les rangs, et M. Jim Wark qui a fait part de son intention de briger les suffrages, M. Paul Flipeau sera en lice.

Agronome de profession, M. Flipeau qui est âgé de 42 ans est attaché, depuis dix ans, à la station de recherche du ministère canadien de l'Agriculture, à Lennoxville.

Il en sera à sa première présence dans l'arène politique mu-

BOWRING

UN CHOIX ÉCLAIRÉ!

Le grand solde lumineux

Lampes de table électriques en laiton massif, munies d'une cheminée et d'un globe en verre. Fidèles reproductions des lampes antiques de l'époque victorienne.

Solde: 89,99 \$ ch.

Magnifiques reproductions des chandeliers en pin de notre patrimoine. Artisanat québécois. (Bougies non comprises.)

Solde: de 10,99 \$ à 22,99 \$

JUSQU'À 25% DE RABAIS

Lampe-éventail pastel, avec base plaquée cuivre, crée une douce atmosphère. Fabrication canadienne.

Solde: 27,99 \$

Chic chandeliers «Sunflower» de Kosta, en cristal suédois façoné à la main. Ravissant seul ou en ensemble. (Bougies non comprises.)

Prix courant: de 19,95 \$ à 39 \$
Solde: de 14,95 \$ à 29,25 \$

25% DE RABAIS

Lampe «piano» d'ambiance ou de lecture, réglable, en laiton massif. Fabrication canadienne.

Solde: de 79,99 \$

Chez Bowring, c'est la fête de la lumière! De nombreux autres articles en magasin sont en solde. N'attendez pas, vous aurez un meilleur choix!

Carrefour de l'Estrie

Nous acceptons les cartes Visa, MasterCard et American Express

Election à la Fédération de l'UPA

Jacques Blais mise sur son expérience

SHERBROOKE (FG) — Le président sortant de la Fédération de l'UPA de Sherbrooke mise sur son expérience des deux dernières années pour démontrer qu'il est le meilleur candidat à ce poste.

"Je considère que ma position est meilleure que celle du gars qui doit faire ses classes", a déclaré hier M. Jacques Blais, qui sollicite un second mandat à la direction de l'organisation syndicale agricole forte de quelque 4,000 membres et dont le congrès a lieu demain, mercredi, à Ascot-Corner.

Il a tenu à faire remarquer que sous son règne, les décisions adoptées ont permis d'améliorer la situation financière de la fédération. "Cette année, nous nous retrouvons avec un surplus de 12,000 \$ environ, contrairement aux années passées, marquées par des déficits importants", a-t-il dit, mentionnant que l'excédent des dépenses sur les revenus fut de 57,900 \$ l'an dernier. "Ce déficit n'a pas été comblé mais, signale M. Blais, grâce aux résultats de cette année, on peut dire que la saignée est arrêtée."



Jacques Blais

Restrictions budgétaires, réduction de personnel et administration plus serrée, voilà selon le producteur agricole de La Patrie ce qui explique la situation. "A la Fédération, reconnaît-il, nous avons connu des gros problèmes, sur le plan du personnel (malaise à la suite du

congétiement de Bernard Houle) et financier. Mais nous sommes en train de nous en sortir et si je désire revenir pour un autre mandat à la présidence, c'est pour consolider cette bonne situation", dit-il.

Aussi, il considère être le mieux placé pour poursuivre les dossiers importants dans la vie de l'organisation syndicale et des membres, comme celui sur la ligne d'Hydro-Québec, l'environnement, l'assurance-stabilisation (tant du côté fédéral que provincial) et le pas du Nid-de-Corbeau, notamment.

Il souligne que si son style de gestion est perçu comme agressif, c'est qu'il n'a pas eu le choix d'agir autrement. "Le syndicalisme agricole doit défendre ses membres. Je ne suis pas agressif mais batailleur. Et je ne lâche pas. J'ai toujours agi pour faire respecter les intérêts des producteurs agricoles, de façon à ce que notre union soit la plus forte possible", devait-il conclure.

Léo Roy mise sur sa neutralité antérieure

SHERBROOKE (FG) — En sollicitant le poste de président de la Fédération de l'UPA de Sherbrooke, M. Léo Roy se considère comme une personne neutre qui pourra réconcilier les gens.

"Actuellement, les producteurs à l'intérieur de l'Union sont divisés en deux groupes. Il y a un malaise évident et mon intention, c'est de ramener l'unité", a exprimé le producteur laitier de Barnston-ouest.

M. Roy ne juge aucunement des actes passés qui expliquent la situation de division actuelle entre les membres de la Fédération.

"Mon but, ce n'est pas de dénoncer ou de critiquer des gestes administratifs posés à un moment. Mais ce qui est important, c'est de refaire l'unité. Comme je n'étais pas là au moment où ces gestes ont été posés, que je n'y ai pris part en aucune façon, je me considère neutre. C'est un peu d'un arbitre dont on a besoin à la présidence", lance-t-il.

Ce faisant, il a aussi pour objectif d'établir une saine gestion afin d'améliorer la situation fi-



Léo Roy

nançière de l'organisme régional. Il considère comme essentiel de mettre en place une méthode de travail en équipe.

"Si j'y vais, ce n'est pas pour éventuellement travailler tout seul. Il faut que cela se fasse en équipe", lance-t-il.

Faisant remarquer que ce sont des producteurs agricoles issus de tous les secteurs qui lui ont demandé de se présenter à la présidence régionale, M. Léo Roy estime aussi posséder l'expérience suffisante pour mener à bien les nombreux dossiers dont la Fédération doit traiter.

"J'ai été président de secteur trois ans, président du syndicat du lait industriel environ quatre ans, administrateur à l'Office des producteurs de lait et président du Festival du lait, à Coaticook, ces deux dernières années."

"De plus, il ne faut pas oublier que quand on parle d'environnement, de zonage agricole, de loi 125 et d'une foule d'autres sujets qui touchent à l'agriculture, tout cela passe par les municipalités rurales. Et comme je suis maire de Barnston-ouest depuis plusieurs années, ces dossiers ne me font pas peur. Je commence à avoir l'habitude de les traiter", a-t-il dit finalement.

□ En mémoire de Fabien Bélanger

St-Sébastien revêt le deuil

ST-SEBASTIEN — Alors que les télégrammes de sympathie commencent à affluer d'un peu partout, hier, le village de St-Sébastien, situé à mi-chemin entre Thetford-Mines et Lac-Mégantic, avait revêtu le deuil en mémoire de son plus illustre résident, le député Fabien Bélanger, décédé la veille.

Pour l'occasion, le centre communautaire Paul VI, situé sur la rue Principale, à côté de l'église du village de quelque 900 habitants, a été transformé en chapelle ardente où le corps de M. Bélanger est exposé depuis hier soir. Les funérailles auront lieu mercredi, à 15 heures, à l'église paroissiale et le corps sera inhumé par la suite, au cimetière de Lambton.

"Toute la paroisse est en deuil. C'est tragique... mourir à 47 ans, c'est bien trop jeune", a exprimé le maire de St-Sébastien, M. Lorenzo Michaud, beau-frère de M. Bélanger qui laisse dans le deuil trois enfants issus de son premier mariage, Réjean, Denis et Bruno, et ceux de son épouse, née Madeleine Audet, soit Johanne et Sylvain. Les cinq enfants sont âgés entre 18 à 25 ans.

M. Michaud a souligné que plusieurs centaines de personnes sont attendues à St-Sébastien aujourd'hui et demain. Un service d'ordre sera mis en place pour veiller à ce que tout se déroule normalement. Le jour des funérailles, l'hôtel de ville sera fermé et les drapeaux seront en berne.

Relâche en Chambre

Au Parti libéral du Québec, le président du caucus, le député Michel Pagé, a fait savoir que lors de la journée des funérailles, mercredi, l'Assemblée nationale fera relâche. Ainsi, les commissions parlementaires sur les Affaires sociales et l'Énergie et les Ressources ne siégeront pas.

De plus, le drapeau québécois flottant au mat du toit de l'Assemblée nationale sera en berne ainsi que partout dans le comté de Mégantic-Compton. Également, une garde d'honneur composée de policiers de l'Assemblée nationale sera présente la journée des obsèques.

La députation libérale au grand complet devrait être présente à un moment ou l'autre des deux jours, à St-Sébastien, sauf évidemment les députés séjournant présentement à l'étranger. M. Michel Pagé ne possédait pas, hier, la liste des

députés et des membres du Conseil des ministres qui seront à St-Sébastien pour rendre un dernier hommage au député décédé à l'âge de 47 ans. Elle lui sera communiquée aujourd'hui même.

Le président de l'Assemblée nationale, M. Richard Guay, a fait parvenir un télégramme à l'épouse de M. Bélanger, dans lequel il exprime en son nom et au nom de ses collègues ses plus vives sympathies. "Les membres de l'Assemblée nationale sont peu nombreux. Aussi, le départ de l'un d'entre eux est-il d'autant plus ressenti. Au-delà des interventions publiques qu'il faisait toujours avec conviction et vigueur, Fabien Bélanger laisse de son bref passage (élu le 17 novembre 1980) au parlement le souvenir d'un homme sympathique et agréable. Il aura représenté à l'Assemblée nationale une des circonscriptions électorales les plus exigeantes par la seule taille et la répartition de sa population, en tant de petites municipalités. Pour tout le travail que cela implique et pour l'énergie qu'il aura mis à le faire, il mérite un hommage respectueux des citoyens de Mégantic-Compton", écrit notamment M. Guay.

Mort en fonction

Le dernier cas d'un député de l'Assemblée nationale mort dans l'exercice de ses fonctions remonte au 16 mars 1979, alors qu'à la suite de malaises, à l'Assemblée nationale même, M. Jean-Guy Cardinal, représentant le comté de Prévost, était admis à l'hôpital et mourait peu de temps après. Dans ce cas, l'élection complémentaire ayant permis à Mme Solange Chaput-Roland de se faire élire sous l'étiquette libérale, avait eu lieu près de huit mois plus tard, le 14 novembre 1979.

Avant M. Cardinal, il faut remonter à 1973, pour trouver un autre cas, soit lors du décès de M. Jean-Jacques Bertrand, de Missisquoi. Un an plus tôt, c'était au député Hervé Coiteux, de Duplessis, à mourir dans l'exercice de ses fonctions.

A la mairie

Cette déclaration vient donc renforcer l'idée voulant que M. Couture soit de nouveau candidat à la mairie d'East-Angus, à l'occasion de l'élection municipale du 6 novembre.

Interrogé à ce sujet, il n'a ni nié ni confirmé l'information, se contentant d'indiquer qu'il fera part de ses intentions vendredi, à l'occasion d'une conférence de presse qu'il donnera en avant-midi, à l'hôtel de ville d'East-Angus.

Roger Couture peu intéressé au poste de député

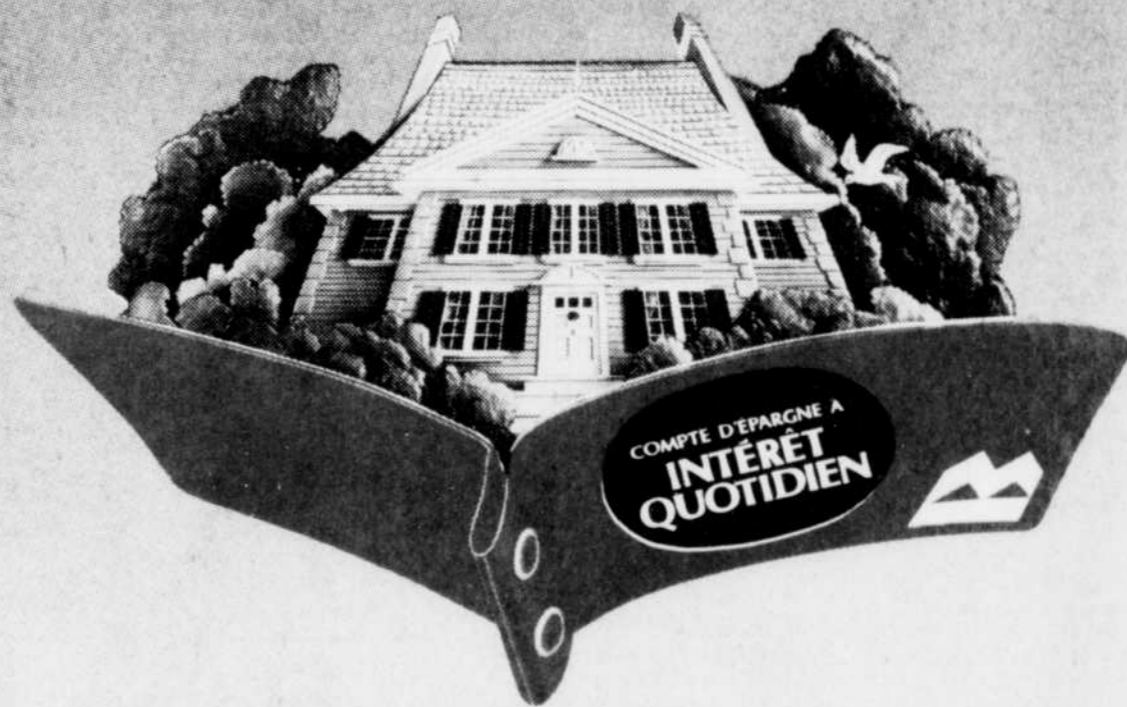
EAST-ANGUS — Considéré par des observateurs comme possible candidat libéral provincial dans le comté de Mégantic-Compton, M. Roger Couture a affirmé hier qu'il ne sera pas sur les rangs pour succéder à M. Fabien Bélanger, décédé dimanche.

"Des gens m'ont déjà vu comme candidat pour le Parti libéral à une élection provinciale dans le comté de Mégantic-Compton. Et c'est exact que j'y ai déjà songé un moment. Mais ce n'est plus le cas maintenant", a dit l'actuel maire d'East-Angus.

M. Roger Couture a ainsi mis fin aux rumeurs qui pourraient revenir dans ce cas. "C'est certain que je

ne serai pas candidat au poste de député provincial pour le comté", a-t-il émis.

GAGNEZ UNE MAISON DE \$250 000



et l'un des 42 prix de \$1000...

un pour chaque jour du
CONCOURS SUPER ÉPARGNE

Changez pour le compte d'épargne à intérêt quotidien de la Banque de Montréal et vous obtenez automatiquement cinq chances de gagner. De plus, vous profitez d'une chance additionnelle avec chaque dépôt de \$50 que vous faites dans votre nouveau compte. Si vous avez déjà un compte d'épargne à intérêt quotidien, chaque dépôt de \$50 vous vaudra une chance.

Alors faites comme tout le monde, comme les 50 000 Canadiens qui le font chaque mois, et changez pour le compte d'épargne à intérêt quotidien de

la Banque de Montréal. Votre compte d'épargne à intérêt quotidien vous rapporte chaque jour de l'intérêt sur votre argent. L'intérêt vous est crédité chaque mois, soit 12 fois par année.

Participez dès aujourd'hui au «Super concours super épargne». Il suffit d'ouvrir un compte ou de déposer dans celui que vous avez déjà; et chaque fois que vous déposez \$50, vous obtenez une chance de plus de gagner. Renseignez-vous!

Le concours se termine le 10 novembre 1983.



Banque de Montréal

En bref

Windsor

WINDSOR (CC) — Les chèques émis en août par la ville de Windsor s'élevaient à un montant de 178,907,334 \$.

M. Aubert Léveillé, conseiller au siège numéro 2, a été nommé sur le comité de l'Office municipal d'habitation de Windsor. Quant au conseiller siégeant au siège numéro 6, M. Guy Roberge, sera sur le comité du Centre Communautaire. C'est en remplacement de M. J. Léon St-Laurent que le conseil a fait ces deux nominations.

La ville de Windsor a adopté une résolution appuyant le CLSC Windsor-Richmond qui a posé sa candidature au Prix d'Excellence du réseau des Affaires sociales.

M. Marcel Noël fera l'une de ses dernières sorties officielles à titre de premier magistrat de la ville de Windsor le 7 octobre en participant au colloque de l'U.M.Q. Le principal sujet abordé lors de ce mini-congrès sera "les services essentiels en temps de grève".



Les pompiers volontaires de l'Estrie ont participé à un entraînement spécial avec les appareils respiratoires. Cette séance d'entraînement s'est tenue récemment à Windsor et réunissait 26 pompiers volontaires de Compton, Danville, Richmond, Asbestos, Deauville, Cookshire et Windsor. "Il n'y avait que 26 participants parce que les services d'incendie de toutes les municipalités manquent d'appareils respiratoires et nous ne pouvions pas recevoir plus de pompiers que nous avions d'appareils", de dire M. Gerald Ayotte, chef de la brigade d'incendie de Windsor et organisateur de la journée.

Le cours était sous la responsabilité de M. Jacques Denault, chef-instructeur du service d'incendie de la ville de Sherbrooke. M. Ayotte, qui déplore le manque d'appareils respiratoires, a confié que cet exercice était une première au Québec pour les pompiers volontaires.

Windsor a été choisi parce qu'elle possédait un local idéal pour un tel entraînement et qu'elle est la seule municipalité à posséder une machine pour fabriquer de la fumée.

Le responsable du projet des Jardins communautaires de Windsor, M. Jean Nault, se dit très satisfait de cette première expérience et prévoit doubler l'espace disponible dès l'année prochaine.

Ce projet parrainé par la Chambre de Commerce locale a connu un véritable succès... même au niveau des récoltes. "Nous avons la chance d'avoir un site idéal et surtout un sol exceptionnel pour la culture potagère", a indiqué M. Nault. De plus, ajoute-t-il, situé à quelques pas du centre-ville, les jardins sont faciles d'accès et d'entretien.

Par ailleurs, la Chambre de Commerce et l'Association forestière des Cantons de l'est ont planté 2000 arbres de différentes espèces sur les terrains de la rue Bruneau.

Compton

COMPTON — L'école St-Michel de Compton sera-t-elle transformée en complexe hôtelier ou en foyer pour personnes âgées? Mise en vente, cette institution a attiré l'attention d'acheteurs qui caressent l'un et l'autre projet.

Depuis sa construction, en 1948, l'école St-Michel a connu plusieurs vocations.

La première en a fait un juvénat ainsi qu'une maison de retraite pour les Frères des Ecoles chrétiennes. Au-delà de 1,500 étudiants y ont reçu l'enseignement primaire et secondaire.

Par la suite, soit en 1965, le juvénat devient un noviciat pour les cinq districts canadiens de la communauté. Faute de clientèle, cette vocation est abandonnée, en septembre 1970, et l'établissement passe alors sous l'égide des Soeurs de la Présentation de Marie. Elles en font un pensionnat pour jeunes filles, axé sur les cours de secrétariat.

Une partie du complexe, la ferme St-Michel dont plusieurs se souviennent à cause des oeufs que le frère Antonio distribuait dans la région, a été vendue séparément. Il ne reste maintenant que la maison St-Michel où séjournent quatre frères en attendant la vente de l'édifice.

Valcourt

VALCOURT (N.T.) — Le 28 septembre avait lieu au Ciboulot la remise des prix aux gagnants pour villes, villages et campagnes fleuries. Le premier prix fut décerné à M. Serge Gagné, le deuxième fut octroyé aux Soeurs de la Charité, suivi du Dr Jean Turcotte le 4e prix à Georges Jauron et Emile Bombardier. Mme Hélène Cousineau pour le balcon fleuri. Les prix pour la campagne furent décernés comme suit: le 1er prix à André Lussier, le second Johanne Gagné et le 3e M. René Vallières. M. Fernand Marcotte reçut le prix pour la maison mobile la plus fleurie, M. Richard Roussin pour le commerce et M. Osiar Lussier pour son parterre. Le prix fleuri fut remporté par Jacqueline Picard. Par la suite, il y eut trois postes de comblés dans l'exécutif soit celui de président ou fut élu le Dr Jean Turcotte, celui d'hôtesse par Lise Lussier et celui de publiciste par Michel Bouchard.

Centre du Québec

DRUMMONDVILLE — La Chambre de Commerce du comté de Drummond proposera et défendra la création d'une nouvelle zone administrative au Centre du Québec. Selon un projet qui sera déposé au ministre François Gendron, la nouvelle zone administrative comprendrait sept municipalités régionales de comté (MRC), 225,636 habitants et 8,5 millions de kilomètres carrés.

Il n'y aurait pas de capitale régionale, mais décentralisation des services dans trois pôles de développement: Nicolet-Bécancour, Drummondville et Victoriaville.

Les sept MRC incluses dans ce projet sont celles d'Acton Vale, Arthabaska, Bécancour, Drummond, de l'Érable, Nicolet-Yamaska et de l'Or Blanc (Asbestos-Richmond). On y retrouve 141 municipalités.

L'Amiante

THETFORD-MINES — Le projet de production industrielle de laine minérale, à partir des résidus d'amiante, n'offre aucune garantie formelle quant à sa rentabilité future et c'est pourquoi le gouvernement fédéral a refusé de verser une subvention à la Société nationale de l'amiante (SNA) dans le cadre du programme d'aide à l'adaptation de l'industrie et de la main-d'oeuvre.

Telle est l'explication fournie à La Tribune par le député de Frontenac à la Chambre des communes, M. Léopold Corriveau, en rapport avec ce dossier qui se concrétisera malgré tout dans la région de Thetford-Mines. M. Corriveau affirme catégoriquement que la SNA n'a pas été victime de la guerre que se livre les deux paliers de gouvernement. Selon lui, le dossier a été étudié sérieusement par les fonctionnaires fédéraux et la décision négative ne repose que sur des aspects strictement économiques.

D'ici une quinzaine de jours, le bilan du Comité de la zone désignée de la région de Thetford-Mines sera fort probablement plus positif qu'il ne l'est présentement.

C'est ce qu'a déclaré à La Tribune le député de Frontenac à la Chambre des communes, M. Léopold Corriveau, lorsqu'il a été invité à commenter le peu de dossiers concrétisés au cours de la dernière année dans le cadre du programme fédéral d'aide à l'adaptation de l'industrie et de la main-d'oeuvre. Ainsi, M. Corriveau soutient que deux projets de développement minier seront officiellement acceptés au cours des prochains jours: celui de la compagnie Les Mines d'Amiante Bell Ltée de Thetford-Mines et celui de la compagnie Carey Canada Inc. d'East-Broughton.

Le dossier du marais du Lac Brompton

"Geler" le territoire comme à la MRC-Sherbrooke

— Le Club de conservation Memphrémagog



(Photo La Tribune par Claude Corriveau)

SHERBROOKE (FG) — Le Club de conservation chasse et pêche Memphrémagog considère comme un modèle à suivre l'attitude de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke dans le dossier du marais du lac Brompton.

Porte-parole du groupe, Mme Nicole Courtemanche, a ainsi rappelé que la MRC de Sherbrooke a déjà procédé au "gel" du territoire du marais sous sa juridiction, empêchant ainsi que le secteur ne se dégrade.

Vivement satisfait de cette démarche, le Club de conservation chasse et pêche Memphrémagog a aussi obtenu un appui moral de la part du conseil des maires de la MRC, à l'effet de créer une réserve faunique. La résolution adoptée à la dernière séance du conseil souligne

que le préfet, M. Richard Gingras, également maire de St-Elie d'Orford, donne son appui moral, encourage les promoteurs à continuer leur travail et leur promet une prise de position claire de la MRC, dès que les études sectorielles pertinentes seront terminées, soit à la fin de l'année 1983.

On sait que pour sa part, la MRC du Memphrémagog, qui gère l'autre moitié du territoire du marais, est également intervenue dans le passé en procédant au même genre de gel.

Toujours au sujet du marais, le ministère de l'Environnement, dans une étude, en parle en termes élogieux. On y lit par exemple que "le marécage du lac Brompton constitue un milieu productif et diversifié assurant la reproduction, l'alimentation et l'abri pour la faune aquatique et semi-aquatique (principalement le poisson et la sauvagine).

D'autre part, le massif forestier est composé de grandes érables pures et de peuplement très dense. De plus, la contiguïté de ces deux milieux aquatique et terrestre forme un écotone d'une grande richesse écologique".

On souligne en outre que le potentiel du marais est "très intéres-

sant pour la MRC, puisqu'il est situé à moins d'une heure de l'agglomération la plus importante de la région". On qualifie le marais d'unique pour la MRC.

Le ministère de l'Environnement recommande pour sa part de conserver l'état naturel des milieux du marais et d'axer son utilisation vers la pratique d'activités compatibles avec cette vocation de conservation. Parmi les types d'activités privilégiés, on parle d'interprétation de la nature, d'éducation à la protection de l'environnement, de loisir scientifique ou encore d'aménagement faunique en vue de maintenir et accroître les ressources fauniques du marais.

Réal-J. Gagné candidat à la mairie d'East-Angus

EAST-ANGUS — Faisant valoir qu'il a toute la disponibilité voulue pour occuper la mairie à East-Angus, M. Réal-Jacques Gagné met particulièrement en évidence dans son programme électoral la nécessité de développer de nouvelles initiatives.

Mais pour l'heure, ce commerçant se demande s'il ne sera pas seul en lice lors de la journée des mises en nomination, le 23 octobre. "Que fait le maire sortant, M. Roger Couture? Pourtant, il a déjà dit qu'il ferait connaître sa réponse avant le 30 septembre. Pourquoi ce silence?", se demande M. Gagné.

A tout événement, celui-ci poursuit sa campagne électorale en faisant valoir qu'il est temps que de nouveaux projets voient le jour à East-Angus. Il parle par exemple de l'établissement à l'année longue d'un kiosque d'artisanat, d'un marché public autonome géré par des gens du milieu, d'un marché aux puces comme celui qu'on retrouve à Bromptonville. "Il faut créer de l'activité à East-Angus", dit-il, tout en déplorant que l'administration sortant de charge ne se soit pas suffisamment impliquée à ce niveau.

De plus, M. Gagné s'interroge à savoir comment il se fait que le dossier de la piscine devant être construite entre l'aréna et



Réal-Jacques Gagné

la polyvalente ne soit pas encore réalité. "Les plans sont faits et la piscine devait être construite il y a au moins quatre ans. Mais il ne se passe rien."

"Aussi, dit-il, combien a coûté l'achat par la ville de l'ancien garage de la compagnie d'autobus Provencher; une bâtisse sur le point de tomber?"

M. Réal-Jacques Gagné critique aussi la façon dont les travaux à l'entrée du nouveau pont ont été réalisés. "C'est devenu très difficile et très risqué quand les véhicules se rencontrent, à cause de la façon dont est placée la bande de gazon."

Meuble au Cégep de Victo et textile à St-Hyacinthe

VICTORIOVILLE — Le Collège de Victoriaville aura, dès cette année, son Centre spécialisé en meuble et en bois ouvré, a révélé, hier, le ministre de l'Éducation du Québec, le docteur Camille Laurin.

"La transformation du bois en produits finis est un des piliers de l'économie québécoise et la création d'un centre spécialisé en meuble et en bois ouvré répondra aux attentes et aux besoins d'un nombre très considérable d'entreprises engagées dans ce secteur industriel", a déclaré le ministre qui a révélé qu'une enquête menée auprès de 350 entreprises engagées dans la transformation du bois a fait ressortir de vifs besoins d'aide technique, d'information et de recherche appliquée.

La présence de cette école dans une région où sont concentrées la plupart des entreprises québécoises

engagées dans la transformation du bois a fortement influencé, semble-t-il, la décision du ministère de l'Éducation.

Textile à St-Hyacinthe

Que l'industrie québécoise du textile soit concentrée dans les Cantons de l'Est n'a toutefois pas empêché ce ministère de donner le feu vert à la création d'un centre spécialisé en textile au Collège de St-Hyacinthe et non au Collège de Sherbrooke ou encore au Collège de Drummondville, ainsi que La Tribune l'a révélé en primeur, la semaine dernière.

Quatre autres collèges du Québec seront dotés de centres spécialisés: Lionel-Groulx sera doté d'un centre en électronique et micro-électronique, La Pocatière en technologie physique, La Gaspésie en pêche et LaSalle, en mode et vêtement.

L'achat de Imasco par Culinar

On s'attend au meilleur comme au pire

— le syndicat

MAGOG (GP) — Les 300 employés affiliés à la CSD et spécialisés en charcuterie de l'usine Taillefer de Magog, n'ont aucune idée des nouvelles politiques de la campagne Culinar qui en est venue à une entente de principe avec la multinationale canadienne Imasco pour acheter la division des aliments Imasco.

L'usine de transformation de charcuterie Taillefer qui faisait partie de cette division a été cédée avec les autres usines de la même division qui étaient essentiellement spécialisées dans la confiserie.

"Ce dernier point nous inquiète un peu, de dire M. Luc Ducharme, président du syndicat à Taillefer, puisque Culinar est aussi spécialisée en confiserie, ce qui n'a rien à voir avec la charcuterie!"

Selon M. Ducharme, la direction locale de Taillefer n'est pas plus au courant des nouvelles concernant la transaction, puisqu'elle a été prévenue en même temps que le syndicat du rachat de la compagnie. A

ce sujet, il n'a pas été possible de rejoindre M. Jean-Pierre Auger, directeur des opérations à Magog, qui était absent pour toute la journée lundi.

M. Ducharme, quant à lui, affirme que tout est en branle à la CSD pour intervenir rapidement si une nouvelle, dans un sens comme dans l'autre, venait à filtrer: "Je peux vous dire que tout le monde se tient les oreilles bien ouvertes et que nous attendons avec beaucoup d'impatience que quelque chose se dessine enfin en ce qui concerne notre travail!" ajoute-t-il.

Enfin, selon lui, il ne sortira rien de précis tant que la transaction ne sera pas conclue entre les deux compagnies, et malheureusement, aucune date n'a été précisée concernant le concordat.

Pour les syndiqués qui n'ont eu aucun contact avec le nouvel acheteur, l'avenir n'est que spéculation: "Nous pouvons nous attendre au meilleur comme au pire" a conclu M. Luc Ducharme.

Bromptonville

Robert Lapointe dans l'arène électorale

BROMPTONVILLE — Assurer la protection de la vie et des biens des citoyens, alléger le fardeau financier que les contribuables doivent supporter, favoriser le travail d'équipe au sein du conseil, défendre les intérêts des citoyens, tels sont les objectifs que poursuivra M. Robert Lapointe si, le 6 novembre, les contribuables du second arrondissement électoral le choisissent pour les représenter à l'hôtel de ville de Bromptonville. M. Lapointe qui est âgé de 37

ans et qui est directeur des ventes d'une firme spécialisée dans les communications a révélé, hier, qu'il croiserait le fer avec le conseiller Bernard Guay dont le mandat prend fin cette année lors du scrutin municipal qui aura lieu dans un mois.

Selon M. Lapointe qui demeure à Bromptonville depuis trois ans, sa solide expérience du milieu des affaires constituera un atout de tout premier plan pour lui dans la gestion des deniers publics.

Vol par effraction dans un restaurant

RICHMOND — Un cambrioleur qui s'est glissé, à la faveur de la nuit, dans un restaurant du quartier des affaires de Richmond est reparti, ni vu ni connu, emportant une somme d'environ 100 \$.

Le malfaiteur qui a pénétré dans

l'établissement par une fenêtre n'a pas encore été capturé par les policiers municipaux qui n'ont toutefois pas renoncé à l'espoir de lui mettre la main au collet.

Le vol aurait été commis aux petites heures, hier.

3^e Salon agro-alimentaire de l'Estrie

LES 6-7-8-9 OCTOBRE 83
EDIFICE C.E.R.A.S.
PLATEAU PARC
SHERBROOKE

L'Estrie, Goûtons-y

Réforme du mode de scrutin: les experts divisés

QUEBEC (PC) — Tout comme l'ensemble de la population, les experts sont profondément divisés face à la réforme du mode de scrutin au Québec.

Des opinions contradictoires ont été exprimées lundi à Québec alors que s'ouvraient les travaux de la Commission de la représentation électorale, un organisme chargé de tenir des audiences publiques sur l'opportunité de changer le mode de scrutin au Québec.

Les professeurs Robert Boily de l'université de Montréal, Vincent Lemieux de l'université Laval et André Bernard de l'université du Québec, se sont prononcés en faveur de l'avènement d'un scrutin proportionnel tandis que M. Gérard Loriot, professeur au Cégep de Valleyfield et Jean-Paul Létourneau de la chambre de Commerce du Québec, ont plutôt favorisé le maintien du système actuel.

La Commission de la représentation électorale, présidée par le directeur des élections, M. Pierre-F. Côté, a été mandatée pour analyser la question et recueillir l'opinion des citoyens. Elle doit faire rapport au printemps 1984.

Mémoires

Dans son témoignage devant la Commission, le professeur Bernard de l'université du Québec a soutenu que le système électoral actuel était inadéquat. Il peut même permettre, comme ce fut le cas en 1966, à un parti politique de prendre le pouvoir tout en récoltant moins de suffrages que le principal parti d'opposition.

Même son de cloche chez le politologue Robert Boily de l'université de Montréal.

Selon M. Boily, l'actuel système de scrutin "concoit à maintenir une fausse bipolarisation et retarde la naissance ou l'articulation de forces politiques plus représentatives des tendances actuelles de la société."

Contre

Par contre, pour Gérard Loriot, professeur de sciences politiques au Cégep de Valleyfield et à l'université du Québec à Montréal, le système actuel de scrutin uninominal à un tour "a bien servi la société québécoise et mérite toute notre admiration".

"Ce système a été harmonieusement intégré par les citoyens qui l'utilisent à leur gré et qui le contrôlent efficacement", mentionne M. Loriot.

La Chambre de Commerce incite également à la prudence ceux qui veulent changer le mode de scrutin.

Craignant qu'on ne "brusque" le processus de changement, le président de la Chambre, M. Jean-Paul Létourneau, suggère que toutes les implications soient clairement expliquées et comprises de la population avant qu'on ne procède.

Construction: la FTQ compte obtenir la majorité

MONTREAL (PC) — La FTQ-construction entend profiter pleinement du mois d'octobre pour recruter de nouveaux membres et obtenir la majorité dans le secteur de la construction, devenant ainsi l'unique interlocuteur de l'Association des entrepreneurs en construction (AEC).

Le président de la FTQ-construction, M. Jean Lavallée, s'est dit confiant, lundi, d'obtenir le vote de la majorité des travailleurs de la construction lors du scrutin qui se déroulera du 2 au 6 novembre. Le taux actuel de représentation de la FTQ-construction est de 45,3 pour cent.

Les locaux récemment formés pour "marauder" des manoeuvres, des briqueteurs et des peintres devraient permettre de combler l'écart, a-t-il estimé.

La FTQ-construction consacrera \$250,000 à publiciser sa campagne de maraudage qui ne fera pas appel à la radio et à la télévision (selon les vœux du congrès) pour attirer chez elle des travailleurs des quatre autres organisations syndicales.

Négociations difficiles

Il y a deux ans, le vote d'allégeance syndicale avait réparti les travailleurs de la construction ainsi: 45,3 pour cent pour la FTQ, 24 p.c. pour le Conseil provincial des métiers de la construction, 19 p.c. pour la CSN-construction, 10 p.c. pour la CSD et 1 p.c. pour le Syndicat de la Côte-Nord.

Le président de la FTQ, M. Louis Laberge, estime qu'il est important de remporter le scrutin du début novembre "parce que les négociations avec l'Association des entrepreneurs en construction (AEC) seront difficiles". Le dernier contrat a été imposé par décret et accordait une augmentation de 20 pour cent aux travailleurs de la construction. L'AEC a depuis signifié, à plusieurs reprises, son intention de réduire les salaires de 20 pour cent.

Hausses des tarifs du métro et des autobus

MONTREAL (PC) — Les usagers du métro et de l'autobus à Montréal doivent s'attendre à une hausse des tarifs dès le 1er janvier.

Le président de la Commission de transports, M. Lawrence Hanigan, a confirmé lundi sur les ondes de la télévision d'Etat qu'une hausse de tarifs variant de six à 10 pour cent sera appliquée dès janvier prochain.

M. Hanigan justifie la hausse des tarifs par l'augmentation des coûts d'opération pour la CT-CUM et le mode de subvention du gouvernement.

Le montant exact de la hausse devrait être annoncée dans une semaine. Il semble probable qu'elle affectera l'ensemble des usagers, y compris les étudiants et personnes âgées, bénéficiant de tarifs réduits.

□ D'après le témoignage de l'architecte Paul Gendron

Tragédie de Sainte-Foy: une erreur dans les plans

par Benoit Brochu

QUEBEC (PC) — Les poutrelles des cloisons portantes de l'édifice en construction qui s'est partiellement effondré le 5 août dernier, à Sainte-Foy, avaient été posées à 16 pouces l'une de l'autre alors qu'elles auraient dû l'être à 12 pouces.

C'est ce qui ressort du témoignage rendu hier par l'architecte responsable de la préparation des plans du projet, M. Paul Gendron.

M. Gendron témoignait à l'enquête du coroner sur les circonstances qui ont entouré cet accident qui a coûté la vie à deux travailleurs, Paul-Emile Labrecque, 47 ans, de Saint-Agapit, et Guillaume Lemieux, 17 ans, de Sainte-Foy.

Il a révélé qu'une erreur s'était glissée dans les plans, précisant qu'il ne s'en était rendu compte qu'après la tragédie.

Selon lui, une note apparaissant en première page indiquait que les poutrelles devaient être installées à 16 pouces alors qu'en page quatre des mêmes plans on spécifiait qu'elles devaient être posées à 12 pouces centre à centre.

M. Gendron a attribué cette contradiction à une erreur commise par un dessinateur au moment de la transcription des plans.

L'architecte a d'autre part révélé qu'il avait refusé d'assumer un rôle de surveillance pendant la construction parce que le promoteur du projet

lui avait proposé de le faire sur une base partielle et non complète.

L'enquête, présidée par le coroner Vital Lévesque, pourrait durer plusieurs jours puisqu'une soixantaine de témoins ont été assignés.

Elle se déroule en présence de toute une batterie d'avocats représentant le procureur général, les familles des victimes, la FTQ-Construction, la CSST, la ville de Sainte-Foy, les compagnies d'assurance, les promoteurs du projet ainsi que des sous-traitants et des fournisseurs de matériaux.

Six autres témoins ont été entendus à la première journée de l'enquête, dont le président des Habitats Sainte-Foy, M. Anuré Bilodeau, et des fonctionnaires de la ville de Sainte-Foy.

Interrogé par le procureur du ministère public, M. Bilodeau a déclaré que les plans de l'édifice avaient été approuvés par le ministre de l'Habitation et de la Protection du consommateur et répondaient aux normes du Code national du bâtiment.

Il a précisé que les plans avaient été préparés en s'inspirant de ceux de la phase I du projet, déjà construite, mais comportaient quelques modifications, dont une extension de un pied à chaque extrémité.

Invité à décrire la structure de son entreprise, M. Bilodeau a expliqué en substance qu'il s'occupait de la promotion, du marketing et du finan-

cement tandis qu'un autre actionnaire, M. Leo Malenfant, qui possédait une licence d'entrepreneur général, agissait comme maître d'oeuvre sur le chantier.

Il a aussi été longuement question hier du refus de la ville de Sainte-Foy d'émettre le permis de construction.

Délai de cinq ans pour la police de Louiseville

LOUISEVILLE (PC) — Le ministre de la Justice Marc-André Bédard a accepté lundi la requête de la municipalité de Louiseville, qui voulait obtenir un délai de cinq ans avant d'implanter un corps policier dans la région.

Le problème particulier de la région vient du fait que, de leur propre initiative, les municipalité et paroisse de Louiseville ont convenu de fusionner.

Si la fusion devient effective, la nouvelle entité entrera dans la catégorie des municipalités de plus de 5,000 habitants. Or la loi oblige ces municipalités à se doter d'un corps de police.

L'autre télévision
L'autre télévision
L'autre télévision
L'autre télévision
L'autre télévision
L'autre télévision
L'autre télévision
L'autre télévision
L'autre télévision
L'autre télévision
L'autre télévision
L'autre télévision



TELESERVICE

ce soir à 18h30
Louise Faure reçoit
Céline Dion.



Lise Le Bel fait la
lumière sur l'achat
d'un immeuble en
copropriété.

Realisation:
Nicole Nolet

Radio Québec

JUSQU'À 40% DE RABAIS

ÉQUIPEMENT DE HOCKEY ET PATINS SÉLECTIONNÉS!

10% DE RABAIS
Casques protecteurs Cooper 'SK600' Senior!
N/Prix Rég. 15,99 \$

EN SOLDE 14³⁸ chacun

20% DE RABAIS
Gaines Cooperall SÉNIOR
N/Prix Rég. 69,99 \$

EN SOLDE 54⁴⁸ chacune

JUNIOR
N/Prix Rég. 49,99 \$

EN SOLDE 39⁹⁸ chacune

30% DE RABAIS
Tous les chandails de hockey!
N/Prix Rég. 17,99 \$-34,99 \$

EN SOLDE 12⁵⁸ à

24⁴⁸ chacun

Sauf le modèle Gretzky 99 offert à 40% de rabais!

20% - 40% DE RABAIS
Tous les crosses de hockey en magasin!
N/Prix Rég. 4,99 \$-22,99 \$

EN SOLDE À PARTIR DE 3⁹⁸ chacune

JUSQU'À 40% DE RABAIS SUR UN GRAND CHOIX DE PATINS À GLACE!

Faites votre choix de patins de hockey et de patins artistiques parmi les marques réputées telles que CCM, Bauer, Daxx, Orbit, Micro et Lange. Vous y trouverez des aubaines telles que:

10% DE RABAIS Patins Bauer Supreme 100 N/Prix Rég. 199,99 \$	20% DE RABAIS N'importe quels patins moulés Lange ou Micro! N/Prix Rég. 44,99 \$-229,99 \$	30% DE RABAIS Patins artistiques Orbit # 1877. En cuir pleine peau avec lames de nickel. N/Prix Rég. 59,99 \$	40% DE RABAIS Patins CCM sélectionnés Des Super Tacks Super Tacks à rembourrage, Tacks en nylon et d'autres modèles Tacks. N/Prix Rég. 64,99 \$-199,99 \$
EN SOLDE 179⁹⁸ la paire	EN SOLDE 35⁹⁸ à 183⁹⁸ la paire	EN SOLDE 41⁹⁸ la paire	EN SOLDE 38⁹⁸ à 119⁹⁸ la paire

Tous les modèles et toutes les pointures ne sont pas nécessairement disponibles dans tous les magasins.

CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'À LA FERMETURE LE SAMEDI 8 OCTOBRE 1983, SAUF S'IL Y A ÉPUISEMENT DES STOCKS. NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.

Le Carrefour de l'Estrie
3050, boul. Portland
567-5286

Lundi-mercredi 9h.30 à 17h.30
Jeudi, vendredi 9h. à 21h.;
Samedi 9h. à 17h.

arlington

sports

Coup d'oeil... ... sur le Québec

• Un correcteur informatisé

MONTREAL (PC) — La maison d'édition Vifi Sogiciel a lancé récemment le premier dictionnaire français informatisé, le "Correcteur".

"Une première mondiale dont nous sommes très fiers, de dire M. Bernard Prévost, directeur de Vifi Sogiciel. Jumelé au Rédacteur, un autre de nos logiciels, il constitue le premier système français intégré de traitement de texte et de correction orthographique pour micro-ordinateurs."

Le dictionnaire nouveau genre comprend plus de 32,000 mots. Un faux accord de verbe s'est-il glissé dans un texte qu'il le corrige immédiatement. Ce grammairien électronique pointe ou corrige les fautes et identifie les mots inconnus du dictionnaire.

• Fin d'une édition nationale

MONTREAL (PC) — Le quotidien montréalais La Presse mettra fin sous peu à la publication de son édition nationale, distribuée en régions. Ces lecteurs recevront plutôt, comme aime à le dire le président et éditeur Roger D. Landry, "une copie plus complète, la même qu'à Montréal".

Au cours d'une interview avec la Presse Canadienne, la direction du journal a confié ne pas interpréter la fin de l'édition nationale comme une disparition.

"Ce n'est pas une disparition; nous aurons plutôt une seule édition, plus complète, alors que dans les régions, l'édition nationale était mitigée."

M. Landry soutient que c'est d'abord et avant tout pour répondre à une demande des lecteurs que la décision a été prise, il y a une quinzaine de jours. Après une tournée des régions, le président de La Presse en est venu à la conclusion que la revendication des lecteurs en province en valait bien la chandelle.

• Quatre cahiers thématiques

MONTREAL (PC) — Le Journal de Montréal compte dans ces pages cette semaine quatre nouveaux cahiers thématiques sur l'habitation, la jeunesse, la famille et les affaires féminines.

Les quatre suppléments paraîtront les mardis, vendredis, samedis et dimanches. La présentation graphique du quotidien a été améliorée, aérée, et modernisée, assure dans un communiqué le nouveau directeur des suppléments, M. Yves Rochon.

Le cahier "Au féminin" traitera de coiffure, tricot, mode, couture et arts décoratifs. Le spécial "Jeunesse" abordera la musique rock, les jeux vidéo, la vie dans les cégeps et les bandes dessinées.

Le supplément "Habitation" informera sur la rénovation, décoration intérieure, bricolage et jardinage. L'encart sur la famille comptera des chroniques sur les sciences, la vie de couple et les loisirs.

• Rencontre: Béliveau et Belliveau

MONTREAL (PC) — Quelque 3.000 Béliveau et Belliveau venant de tous les coins d'Amérique vont se rencontrer lors d'un grand rassemblement qui aura lieu l'été prochain à Trois-Rivières.

Au cours d'un meeting qui

avait pour but de préparer cet événement, M. Jean Béliveau, le joueur de hockey, la chanteuse Veronique Béliveau et le joueur de football Eugene Belliveau, se sont rencontrés pour la première fois. Leur souche commune est Antoine Belliveau, né en 1621 à La Chaussée, en France.

• Un navire soviétique déchargé

MONTREAL (PC) — Une soixantaine de débardeurs du port de Montréal ont commencé lundi à décharger la cargaison de contre-plaque du navire soviétique "Novomirgorod" contrairement à leurs collègues canadiens.

Leurs confrères des ports de Halifax, Boston et New York avaient auparavant refusé d'effectuer ce travail en signe de protestation contre l'affaire du Boeing sud-coreen abattu.

Un délégué syndical a expliqué aux journalistes que le contrat de travail des débardeurs ne leur permet pas de refuser de décharger un navire. S'ils contraignent à cet ordre, ils deviennent passibles de sévères sanctions.

Les 58 débardeurs du port de Montréal devraient terminer leur travail dans quelques jours.

□ L'hôpital Christ-Roi de Nicolet privé d'anesthésiste

Les médecins demandent la démission de 5 administrateurs

NICOLET (PC) — Les médecins de l'hôpital Christ-Roi de Nicolet réclament la démission des cinq administrateurs de l'institution, qu'ils estiment être responsables du départ du seul anesthésiste du centre hospitalier.

Depuis plus d'une semaine, le bloc opératoire, la salle d'accouchement et la salle d'urgence du centre hospitalier de Nicolet sont paralysés par le départ du Dr Gérard Bélanger, le seul anesthésiste.

Le Conseil des médecins de l'hôpital soutient que les cinq administrateurs en cause, dont le directeur général, devraient remettre leur démission dans l'intérêt du bien public.

Ces cinq cadres font partie du groupe qui avait pris la décision, il y a quelque temps, de ne pas renouveler le contrat du Dr Gérard Bélanger, malgré la pénurie d'anesthésistes dans plusieurs centres hospitaliers québécois en régions.

Les médecins affirment aujourd'hui qu'il n'y avait pas de raisons

valables pour ne pas garder le Dr Bélanger, surtout au moment où les anesthésistes "sont une denrée rare et précieuse".

Motifs obscurs

Le Conseil des médecins soutient avoir averti les autorités du danger que représentait le départ de l'anesthésiste et de la difficulté de lui trouver un remplaçant.

Les médecins allèguent que le conseil d'administration a convenu de ne pas renouveler le contrat "pour des raisons obscures". Les administrateurs doivent donc porter l'odieux de la paralysie qui sévit dans l'hôpital, croit le Conseil des médecins.

La dizaine d'omnipraticiens ne prévoit pas de démission en bloc en guise de protestation, comme leurs pairs de Rimouski, "parce que ce serait priver la population du peu de services qu'elle peut encore obtenir à Christ-Roi".

Mais les spécialistes, plus tou-

chés par l'absence d'anesthésistes, n'ont pas encore fait connaître leur intention.

Les médecins croient que la seule solution à la pénurie réside dans le retour du Dr Bélanger, qui agissait également à titre de directeur du Département des services professionnels.

Les coupures budgétaires dans les hôpitaux entrent dans une phase névralgique

- Pierre-Marc Johnson

MONTREAL (PC) — La vague de restrictions financières passées dans le secteur des hôpitaux entre dans une phase névralgique, a avisé lundi le ministre des Affaires sociales Pierre-Marc Johnson.



Pierre-Marc Johnson

La prochaine phase touchera le mode de fonctionnement des hôpitaux et autres institutions. Après la "rationalisation des dépenses", on accentue le coup de barre du côté de la "rationalisation des ressources".

Le ministre Johnson prononcera lundi une allocution devant les gestionnaires des hôpitaux des régions du Grand-Montréal, de la Rive-Sud et des Laurentides-Lanaudière.

Il a alors longuement dressé le bilan des mesures entreprises depuis plus de deux ans. Il a indiqué que les réformes à venir ne dévieront pas d'un but maintes fois répété: transformer le réseau des affaires sociales en un réseau de services qui collent aux besoins réels de la population.

"Le gigantesque effort d'économie et de productivité accompli depuis deux ans nous a appris que les difficultés financières relèvent plus de notre organisation que de notre portefeuille", a-t-il déclaré.

37 pour cent seulement des emplois perdus repris au cours des 18 derniers mois

MONTREAL (PC) — Trente-sept pour cent seulement - soit 82,000 - des emplois perdus au Québec durant la récession de 1981-82 ont été repris au cours des 18 derniers mois, révèle une étude menée par le Parti libéral du Québec.

La situation au Québec, précise le document publié lundi, se compare difficilement avec le fait que 66 pour cent des emplois perdus dans d'autres parties du Canada ont été retrouvés dans le même temps.

La critique d'économie libérale Reed Scowen a expliqué en conférence de presse que la récession avait touché particulièrement la région montréalaise où 181,000 emplois ont été supprimés, soit 80 pour cent environ du nombre total d'emplois perdus au Québec. Dix pour cent seulement, des emplois ont été récupérés, malgré les nouveaux programmes de dépenses des gouvernements fédéral et québécois.

M. Scowen a fait remarquer que l'année dernière, alors que l'économie était en progrès ailleurs, 16,000 autres emplois dans le secteur manufacturier disparaissaient au Québec.

En outre, l'analyse effectuée par le Parti libéral montre que si l'on a réussi dans une certaine mesure à créer des emplois à temps partiel, à peine un emploi à plein temps sur cinq perdus durant la récession a été récupéré.

Le chef des Anges Gardiens de Montréal arrêté pour grossière indécence

MONTREAL (PC) — Tony Klusman, qui fut nommé chef des "vrais" Anges Gardiens par la direction new-yorkaise de cette organisation de gardiens de métro bénévoles, est détenu à Montréal sous trois chefs d'accusation de grossière indécence. Son enquête préliminaire a été fixée au 12 octobre.

Klusman a été arrêté mercredi soir dernier par la police de la Communauté urbaine de Montréal à la discothèque Twelve 34, où il occupait un emploi de barman.

Lors d'une conférence de presse à Montréal, le 19 septembre dernier, M. Curtis Sliwa avait nommé Klusman et M. Jason Watson à la tête des Anges gardiens montréalais, avec mandat de les organiser et de les entraîner comme leurs homologues américains.

Ho! Les moteurs! LE CHAUFFAGE, C'EST TOUT UN PROBLÈME!

Texaco est votre solution.

Plusieurs moyens sont à votre disposition pour économiser d'importants dollars en chauffage. Par exemple, connaissez-vous le brûleur à retenue de flamme Texaco ou notre appareil de chauffage **Consomminum**?

Tous deux sont des appareils à haut rendement qui peuvent vous faire économiser jusqu'à 240 \$ par 1 000 \$ de mazout que vous consommez!

Oui, jusqu'à 240 \$ de mazout que vous consommez!

Et ce n'est pas tout! Ces appareils vous sont offerts en location, à des taux plus que raisonnables.

Le Confort au foyer Texaco vous offre les solutions au chauffage. Appelez notre spécialiste, il saura vous conseiller.

Ou encore, complétez le coupon inclus dans cette annonce et retournez-le.

Poster à:
Pétroles M. Asselin Inc., 3060, ouest Galt
Sherbrooke (Québec) J1K 1M2

J'aimerais prendre rendez-vous, sans obligation et sans frais avec un spécialiste du Confort au foyer Texaco, afin qu'il puisse m'indiquer comment économiser d'importants dollars en chauffage.


Je suis propriétaire locataire Ma maison a _____ ans.

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Prov. _____ Code postal _____

No de tél. _____



Pétroles
M. Asselin Inc.
3060, ouest Galt
Sherbrooke (Québec)
J1K 1M2



Notre spécialiste vous aidera.
Appelez en composant le:
(819) 562-1826
pour l'économie.

CONCOURS SELECT CHOISISSEZ VOTRE CHANCE

Vous pourriez gagner une part des
50 000 \$
avec un compte
D'ÉPARGNE ou de CHEQUES
au Trust Royal

Jusqu'au 5 novembre, chaque fois que vous déposez 100 \$ dans un compte d'épargne ou de chèques au Trust Royal, vous avez une chance de gagner 25 000 \$.

Des prix de 1 000 \$, 2 000 \$, 3 000 \$, 5 000 \$, 10 000 \$ et même 25 000 \$ seront décernés. Nous continuerons le tirage jusqu'à ce que le total des prix atteigne 50 000 \$.

Ouvrez donc un compte et participez constamment au concours Select: choisissez votre chance en effectuant vos dépôts au Trust Royal.

Demandez des détails au bureau du Trust Royal le plus proche.

Trust Royal

Ce qui compte,
c'est de progresser.

EDIFICE TRUST ROYAL
25, RUE WELLINGTON NORD, SHERBROOKE
(819) 569-9371